

# **La formalisation de l'action culturelle**

## **Réflexion à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne**

**Mathilde Thiriet**

Sous la direction de Danielle Taesch  
Conservateur général, directrice de la médiathèque de Mulhouse

## Remerciements

Je tiens à remercier Danielle Taesch pour avoir accepté de diriger ce travail. Son attention constante, ses conseils, ses remarques m'ont grandement aidée et éclairée dans ma réflexion.

Je remercie également pour leur disponibilité Louis Burle, responsable de la lecture publique, et Patricia Rémy, responsable du réseau et de l'action culturelle à la Médiathèque de l'agglomération troyenne.

## **Résumé :**

Cette étude dégage les enjeux que recouvre l'action culturelle en bibliothèque (expositions, conférences, ateliers, lectures...), activité que l'on peut désormais penser comme une composante à part entière de la notion même de « médiathèque ». Cette analyse met en évidence la nécessité de construire un projet structuré d'action culturelle, qui soit un véritable point d'appui de la politique générale de la bibliothèque et qui renforce son identité aux yeux du public, des acteurs culturels et des responsables politiques.

## Descripteurs :

Bibliothèques municipales – Activités culturelles

Politique culturelle – Bibliothèques – France

Bibliothèques municipales à vocation régionale – France – Troyes (Aube)

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

**Abstract :**

This study brings out the interest and the significance of cultural activities (exhibitions, lectures, workshops, readings...) developed by public libraries. Today, such cultural activities are part of the main components of a 'reference library' (a library with multimedia collections and facilities). This work shows that a formalized plan of cultural activities is a necessary condition for a public library to support its general policy and to improve its public relations with users, cultural professionals and local officials.

## Keywords :

Public libraries – Cultural activities

Cultural policies – Libraries – France

Public library with a regional importance – France – Troyes (Aube)

# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b> .....  | <b>7</b>  |
| <b>PREMIÈRE PARTIE : PRATIQUES ET SYMBOLIQUES</b> .....  | <b>10</b> |
| 1. QUESTIONS DE VOCABULAIRE .....  | 10        |
| 1.1. <i>De la difficulté de parler de l'action culturelle</i> .....                                | 10        |
| 1.2. « Animation », « médiation », « action culturelle » : éléments de<br><i>distinction</i> ..... | 11        |
| 1.2.1 Animation, animations .....  | 11        |
| 1.2.2 Médiation .....  | 13        |
| 1.2.3 Action culturelle .....  | 14        |
| 2. UN PROPOS POLITIQUE .....   | 16        |
| 2.1. <i>Des orientations données par l'Etat</i> .....  | 16        |
| 2.2. <i>L'idéologie de l'action culturelle</i> .....   | 18        |
| 3. LÉGITIMITÉ DE L'ACTION CULTURELLE, LÉGITIMATION PAR L'ACTION<br>CULTURELLE .....                | 20        |
| 3.1. <i>L'action culturelle entre pratiques et symboles</i> .....                                  | 20        |
| 3.2. <i>Une certaine vision du savoir et de l'accès au savoir</i> .....                            | 22        |
| <b>DEUXIÈME PARTIE : DE LA NÉCESSITÉ DE FORMALISER</b> .....                                       | <b>25</b> |
| 1. LA BIBLIOTHÈQUE FACE AU PUBLIC .....  | 25        |
| 1.1. <i>Un public hétérogène</i> .....   | 25        |
| 1.2. <i>Des usages multiples et différenciés de la bibliothèque</i> .....                          | 28        |
| 2. LA BIBLIOTHÈQUE ACTEUR CULTUREL .....   | 31        |
| 2.1. <i>Prendre place : la bibliothèque parmi les autres acteurs culturels</i> .....               | 31        |
| 2.2. <i>Rendre compte : la bibliothèque au sein de la Cité</i> .....                               | 33        |
| 3. L'ACTION CULTURELLE, OU UNE POSITION FORTE POUR LA BIBLIOTHÈQUE ...                             | 37        |
| 3.1. <i>Un appui pour la bibliothèque-service public</i> .....                                     | 37        |
| 3.2. <i>Un facteur de positionnement culturel</i> .....  | 39        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>TROISIÈME PARTIE : FAIRE DE L'ACTION CULTURELLE UN PROJET<br/>À PART ENTIÈRE .....</b> | <b>43</b> |
| 1. METTRE EN COHÉRENCE : LES COLLECTIONS.....   | 43        |
| 1.1. <i>Pertinence des animations</i> .....   | 43        |
| 1.2. <i>L'écrit, et le reste</i> .....  | 46        |
| 2. PROGRAMMER : LES ANIMATIONS .....  | 48        |
| 2.1. <i>Hiérarchiser</i> .....  | 48        |
| 2.2. <i>Pérenniser</i> .....  | 51        |
| 2.3. <i>Rendre lisible</i> .....  | 54        |
| 3. ORGANISER : LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET LES PARTENARIATS .....                             | 57        |
| 3.1. <i>Globalité / proximité</i> .....   | 57        |
| 3.2. <i>Objectifs, compétences, évaluation</i> .....                                      | 61        |
| <b>CONCLUSION.....</b>  | <b>65</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>  | <b>66</b> |
| <b>TABLE DES ANNEXES .....</b>  | <b>72</b> |

# Introduction

L'action culturelle est un thème essentiellement professionnel, un débat bien peu porté auprès du public. Elle engage pourtant une vision de la bibliothèque, de ses missions, de sa place dans la cité et la vie culturelle. Elle est, plus largement, un mode de réflexion sur le service public qu'est la bibliothèque.

A vrai dire, c'est plutôt dans son aspect de valorisation des collections, que l'action culturelle a été assez fréquemment abordée précédemment. L'objectif est ici de le traiter plutôt du point de vue de sa formalisation, c'est-à-dire du travail et de la réflexion menés pour en faire un projet, une politique, avec ce que cela signifie de cohérence et d'engagement.

En effet, les activités d'animation ne sont désormais plus remises en cause dans les bibliothèques publiques ; elles se sont mêmes grandement développées. Cependant, d'une part, ce développement rend aujourd'hui nécessaire une mise en ordre de ces activités multiples, car une trop grande diversité fait courir le risque à la bibliothèque de perdre de sa lisibilité ; d'autre part, la constitution d'une véritable action culturelle, et du même coup sa légitimation, passent par la conception d'un projet en la matière.

Cette réflexion s'appuie sur l'exemple et l'analyse de l'action culturelle telle qu'elle est mise en œuvre à la Médiathèque de l'agglomération troyenne et dans les médiathèques de son réseau<sup>1</sup>.

La médiathèque de l'agglomération troyenne (MAT) est une BMVR gérée par la communauté d'agglomération. Elle est située sur un site en limite du centre ville de Troyes, l'espace Argence, dont la communauté d'agglomération a voulu faire un espace culturel. Cet ensemble associe donc un bâtiment ancien qui abrite le conservatoire de musique, une salle de concert, un lieu destiné aux congrès et un vaste hall d'exposition, et le bâtiment de la MAT, ouvert au public en juillet 2002.

---

<sup>1</sup> Voir également notre rapport de stage, qui détaille l'organisation de la médiathèque et de son réseau.

Le projet de construction de la MAT était ambitieux, à la hauteur à la fois du projet de constitution d'un ensemble culturel et du dispositif BMVR. La médiathèque est un bâtiment de près de 10 000 m<sup>2</sup>, rassemblant plus de 400 000 documents, dont plus d'un tiers en libre accès.

La médiathèque est la tête d'un réseau en voie de constitution, qui comprend actuellement ses deux annexes (quartiers des Chartreux et des Marots), deux bibliothèques municipales de communes de l'agglomération, et qui s'étend peu à peu aux BM des autres communes de l'agglomération. Pour l'heure, les collections de ces dernières ne font pas partie du catalogue commun qui réunit les fonds des bibliothèques du réseau. La Communauté de l'agglomération troyenne (CAT)<sup>2</sup> n'a à sa charge que la MAT et ses annexes. Cependant, à terme, l'objectif est de transférer la responsabilité des bibliothèques des communes à la CAT, afin que se constitue une véritable structure intercommunale pour la lecture publique.

Les bibliothèques de l'agglomération desservent ainsi une population de 121 500 habitants environ, sur une superficie de 8 000 ha.

C'est la MAT qui est source de l'impulsion pour développer ce réseau, et qui travaille à lui donner une substance. L'action culturelle<sup>3</sup> est pensée comme le moyen de ce faire. Sa position dans l'organigramme lui assure une place importante, comme partie du service « réseau / action culturelle », au même niveau que le service chargé de la lecture publique (collections modernes, accueil) et que le service « patrimoine ». La responsable de l'action culturelle est donc un conservateur, adjoint au directeur ; elle est conjointement responsable du réseau, dans ses dimensions de collaboration et de mise en cohérence. Cette double responsabilité correspond à l'idée que la cohésion du réseau provient plutôt des actions menées ensemble que des liaisons techniques.

L'action culturelle bénéficie d'un budget spécifique. Elle prend appui sur des collections multi-supports et sur un important et riche fonds ancien et patrimonial, tâchant de tenir l'équilibre entre valorisation du patrimoine et ouverture sur la littérature et l'art contemporain.

---

<sup>2</sup> EPCI créé en 1999, selon les critères de la loi Chevènement du 12 juillet 1999.

<sup>3</sup> Voir l'annexe 1 de notre mémoire. Voir par ailleurs notre rapport de stage, qui donne en annexe la programmation 2004 de l'action culturelle de la Médiathèque et de ses deux annexes.

L'action culturelle à la MAT est donc en cours de formalisation, tant du point de vue de la place qu'elle occupe dans l'organisation générale des services, que des moyens qu'elle peut mettre en œuvre pour soutenir la constitution du réseau et de l'équilibre entre patrimoine ancien et contemporain. Et c'est pourquoi l'expérience troyenne nous a paru propre à nourrir notre réflexion.

Nous nous attacherons donc, avant toute chose, à clarifier la notion même d'action culturelle, et les enjeux que celle-ci recouvre en bibliothèque publique. Ce préalable servira de cadre au développement de notre réflexion sur la formalisation proprement dite de l'action culturelle : nous mettrons en évidence les raisons qui rendent cette mise en forme nécessaire, puis les moyens que l'on peut mettre en œuvre pour la concevoir et la réaliser.

# Première partie : Pratiques et symboliques

## 1. Questions de vocabulaire

Il semble important, pour commencer, d'essayer de circonscrire quelques notions, fréquemment employées lorsque l'on parle d'action culturelle. « Animation » et « animations », « médiation », « action culturelle » sont en effet autant de termes à la signification proche, et qui s'influencent. Mais ces termes restent du même coup bien flous.

Or, l'action culturelle est d'une part un domaine changeant, évolutif, le lieu d'innovations et de réflexions ; elle recouvre d'autre part des activités par lesquelles les bibliothèques « s'exposent », comme le rappelle Jacques Perret<sup>1</sup>. Dans ce contexte, l'emploi d'un terme ou d'un autre n'est pas entièrement anodin.

Pour nous, avant toute définition plus précise, nous retenons les termes d'animation et d'action culturelle, pour des raisons de simplicité de lecture ; ce sont en effet les expressions les plus fréquemment employées dans la littérature professionnelle.

### 1.1. De la difficulté de parler de l'action culturelle

Paradoxe révélateur de la complexité des significations et des enjeux de l'action culturelle : à l'entrée de cette tentative de définition, il faut commencer par noter les difficultés que l'on rencontre à donner, justement, une définition de

---

<sup>1</sup> Dans la préface à CABANNES, Viviane et POULAIN, Martine (dir.). *L'Action culturelle en bibliothèque*. Paris : Cercle de la Librairie, 1998. p.12.

cette notion. Les ouvrages, notamment professionnels, traitant de ce sujet manifestent une sorte de gêne. La plupart des livres consacrés à l'animation débutent ainsi par un aveu d'impuissance à définir précisément leur sujet. Ceux mêmes ceux qui se proposent de donner une synthèse de la question insistent d'emblée sur le fait que le lecteur n'en trouvera pas de formalisation définitive. « *Il ne s'agissait en aucun cas d'essayer de dégager une "doctrine" d'animation* », précise Gérard Herzaft dès la présentation des journées d'études de l'ENSB sur ce thème<sup>2</sup>. Et ce sont au contraire la diversité et la disparité des actions menées dans les bibliothèques qui sont mises en avant. Ailleurs, Bernard Huchet, alors responsable du service de l'Animation à la BPI, rappelle qu' « *il n'est guère possible aujourd'hui de produire une véritable théorie de l'animation en bibliothèque.* »<sup>3</sup> Les auteurs, en même temps qu'ils tentent de circonscrire cette notion, prennent soin de souligner la multiplicité des acceptions et des emplois, et l'imprécision de sens qui en résulte. Les sources diverses auxquelles se renseigne Anne-Marie Bertrand, pour la synthèse de l'enquête menée par la BPI sur l'animation dans les bibliothèques publiques<sup>4</sup>, ne font ressortir de l'animation qu'une vision plus éclatée, révélatrice de ces hésitations .

C'est finalement seulement sur le plus petit dénominateur commun que l'on s'entend pour définir l'action culturelle : faciliter et développer l'accès aux collections, pour le plus grand nombre possible de personnes.

## **1.2. « Animation », « médiation », « action culturelle » : éléments de distinction**

### 1.2.1 Animation, animations

Le point de départ de l'animation est la commune idée que, pour le public nouveau qui fréquente les bibliothèques, les collections ne sont pas nécessairement spontanément accessibles. L'animation part donc d'un souci de guider les usagers

---

<sup>2</sup> Gérard HERZAFT. In : ENSB. *Animation et bibliothèque : journées d'étude, avril 1984*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1985, p.4.

<sup>3</sup> Bernard HUCHET. In : CABANNES, Viviane et POULAIN, Martine (dir.). *L'Action culturelle en bibliothèque*, p.18

<sup>4</sup> Bibliothèque publique d'information. *Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ? : colloque des 3 et 4 avril 1995*. Paris : BPI, 1996.

au sein des collections de la bibliothèque. Il est ainsi significatif que l'animation ait d'abord contenu dans sa définition l'information du lecteur et l'accueil. Dans un contexte de développement des moyens d'action des bibliothèques, tant financiers qu'humains et matériels, de diversification de l'offre, de transformation du public<sup>5</sup>, le seul aménagement de l'accessibilité physique (comme l'extension du réseau) est insuffisant.

L'animation s'entend alors comme une manière de pédagogie, portée par les bibliothécaires, au profit des usagers. Bernadette Seibel en donne ainsi dans *Bibliothèques municipales et animation* la définition suivante : « *Faire lire, faire connaître autrement, on cherche à jouer sur les attitudes, à inculquer en douceur une disposition cultivée (...) Il s'agit moins d'imposer que de proposer, d'initier, de séduire. Etre attrayante, vivante, qualités requises de toute animation, c'est d'une certaine manière s'opposer au sérieux des modes de transmission scolaires, c'est mettre l'accent moins sur le contenu du rapport entre la bibliothèque et le public que sur la forme de ce rapport* »<sup>6</sup>. L'animation se veut une manière souple, adaptable, de s'adresser au public.

Et ainsi, lorsque l'on parle d'animation, c'est souvent sur le mode pluriel. En effet, l'on trouve plutôt pour caractériser cette activité une liste, plus ou moins ordonnée, d'actions. En dresser une typologie complète est chose impossible, tant les bibliothèques ont multiplié les initiatives en la matière : simples tables thématiques permettant de sortir des documents des rayonnages, expositions, lectures, ateliers... Mais on peut encore ajouter ce que l'on regroupe sous le nom générique de « manifestations orales », c'est-à-dire les rencontres, les lectures, les débats, les conférences. Enfin, restent les inclassables : concours, promenades littéraires par exemple.

*Le métier de bibliothécaire*<sup>7</sup> s'essaie néanmoins à en donner une classification ; il distingue ainsi :

---

<sup>5</sup> Sur le public, voir également dans la deuxième partie de ce mémoire, le chapitre 1.

<sup>6</sup> SEIBEL, Bernadette. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris : Dalloz, 1983. p.83. Citée par BERTRAND, Anne-Marie. In : BPI. *Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ?*, p.16.

<sup>7</sup> ABF. 8<sup>e</sup> édition. Paris : Cercle de la Libraire, 1988.

- l'animation minimale, avec la mise en valeur des documents par une présentation appropriée. Celle-ci s'appuie sur des promotions sélectives comme les tables thématiques ou les tables de nouveautés, propose des listes bibliographiques d'acquisition ;
- l'animation régulière, avec les ateliers, les clubs de lecteurs, les sorties culturelles, les visites ;
- l'animation ponctuelle, avec les expositions ;
- les « animations-spectacles », avec les projections de film, l'organisation de concerts, de pièces de théâtre...

sans tenir compte des actions expérimentales, destinées à conquérir des publics marginaux, et spécialement réfléchies pour ces publics particuliers.

Ce foisonnement des animations, les difficultés à les ordonner, à en donner une vision synthétique, peuvent ainsi laisser penser que cette activité mérite les qualificatifs dépréciateurs qui lui ont été donnés : « brouillonne », « floue », elle est assimilée à de l'« agitation », même<sup>8</sup>. Les animations sont souvent apparues comme une forme de dispersion des activités de la bibliothèque, trop loin de ses missions.

### 1.2.2 Médiation

Le terme de médiation est plus récent dans le vocabulaire des institutions culturelles, et la médiation en bibliothèque est devenue un sujet d'actualité dans les années 1990. Cette notion reste assez floue, parce qu'elle recouvre deux réalités. D'une part, elle peut être vue comme une manière particulière pour les bibliothécaires de penser la relation aux usagers et entre les usagers et la bibliothèque ; d'autre part, elle se définit également dans un dispositif expérimentale, mis en place par le Ministère de la Culture en 1992, qui crée le statut de « médiateur ».

Le problème se pose donc en fait sur le plan de la compétence. Si la médiation relève d'une spécialisation et d'une professionnalisation, elle est une

---

<sup>8</sup> C'est ce que rappelle notamment un directeur de bibliothèque universitaire dans *Animation et bibliothèques*, p.26.

compétence particulière, distincte, de certains personnels de la bibliothèque. Mais si elle est cette conception, précédemment évoquée, de relation entre publics et bibliothèque, elle ne peut faire l'objet d'une professionnalisation et d'un statut. Et les bibliothécaires ont ainsi souvent vu d'un mauvais œil l'arrivée des « médiateurs », dont ils estimaient exercer eux aussi les compétences.

Il semble néanmoins que l'on doive prendre le terme de médiation dans son acception la plus générique, et la définir comme une attitude qu'adoptent les personnels de bibliothèque vis-à-vis à la fois des services et des missions de la bibliothèque tels qu'ils les conçoivent, et des publics. La médiation est une manière d'être dans son métier, faisant appel à des qualités de contact, de disponibilité. Elle est cette position de « passeur » entre publics et bibliothèque, dans laquelle nombre de bibliothécaires se reconnaissent. On peut ainsi estimer qu'elle guide tout le travail, même interne et quotidien, et qu'elle est mise en œuvre dans chacune des activités du bibliothécaire, comme une action ordinaire, continue. Là où l'animation peut être caractérisée par la brièveté, l'événement, le fractionnement, la médiation peut l'être par la continuité.

La notion de médiation correspond finalement à une certaine vision que les bibliothécaires se font de leur métier. Une série de fonctions nouvelles sont en effet venues étendre le champ de compétence du bibliothécaire, à mesure qu'ont évolué offre et public des bibliothèques, de même que cette évolution a mené pour une part à la multiplication des animations. Le « service de la demande » met désormais en rapport une offre plus complexe et complète et une demande qui ne peut plus être traitée sur le mode de la connivence comme avec un public restreint et homogène. Le métier de bibliothécaire relève donc désormais pleinement de la médiation.

### 1.2.3 Action culturelle

Alors que l'animation est plutôt définie par un ensemble de pratiques, et la médiation par une « attitude », par une position vis-à-vis du public et des collections, l'action culturelle désigne plus largement un projet. On peut la penser comme une construction cohérente des différentes animations, ou plus précisément

comme l'inscription de ces activités dans une réflexion plus large, dans un véritable projet de service. L'action culturelle fait la synthèse entre des animations qui sont de l'ordre de la pratique, et la médiation, qui est plutôt une conception du rôle des bibliothécaires dans la relation entre publics et bibliothèque.

L'action culturelle peut ainsi se définir comme la vision qui permet d'ordonner et de mettre en œuvre, dans les pratiques d'animation, le rôle de médiateur que se donnent les bibliothécaires. Elle est la réflexion et le discours sur lesquels se fondent à la fois ces activités et cette fonction de médiation. Bernard Huchet<sup>9</sup> rappelle ainsi qu'elle « *procède avant toute autre chose d'un discours, (...) elle est la présentation publique d'un propos que l'établissement doit construire* ». L'expression « action culturelle » contient donc dans sa signification l'idée de cohérence, l'idée d'un projet argumenté, qui engage la bibliothèque dans son ensemble.

Elle contient aussi l'idée que la bibliothèque s'engage, par l'action culturelle, auprès du public et de la collectivité. Elle s'exerce en effet dans un territoire donné, porteur d'une identité, d'une mémoire et de projets. « *L'action culturelle comme l'action politique part d'une volonté d'intégration* », écrit ainsi Cécil Guittard<sup>10</sup>. C'est-à-dire qu'elle s'efforce de relier des hommes entre eux, et des hommes avec un espace et une histoire. Agir culturellement, c'est alors créer un sentiment d'appartenance à ce territoire et à son histoire, et construire son avenir.

L'emploi des termes « animation », « médiation » ou « action culturelle » est ainsi révélateur d'une certaine conception des diverses activités d'animation d'une bibliothèque. Certes, chacune des trois expressions désigne un certain rapport que l'on établit avec le public, mais elles recouvrent des manières différentes de le penser, et lui accordent par conséquent une place différente dans les activités de la bibliothèque.

---

<sup>9</sup> HUCHET, Bernard. In *L'Action culturelle en bibliothèque*, p.19.

<sup>10</sup> In *Animation et bibliothèques*, p.18.

C'est probablement la notion d'« action culturelle », telle que nous l'avons définie, qui donne à ces activités toute leur mesure et leur portée, car elle témoigne d'un effort pour donner de la cohérence à ces pratiques, et d'une conscience de la valeur politique des actions que mène une institution culturelle. C'est d'ailleurs de plus en plus fréquemment le terme employé – ou l'expression proche « politique d'animation » – dans le discours des bibliothécaires ; c'est aussi le terme choisi pour désigner ces activités à la Médiathèque de l'agglomération troyenne, qui voulait insister par là sur le projet dont l'action culturelle est porteuse.

## **2. Un propos politique**

Nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, l'action culturelle a une valeur politique, puisqu'elle engage une position de la bibliothèque devant la collectivité. Elle est, plus largement, inscrite dans une conception de la culture plus vaste, relevant à la fois d'une politique de l'Etat et d'une idéologie.

### **2.1. Des orientations données par l'Etat**

C'est l'Etat qui, historiquement, crée par sa politique culturelle le cadre de réflexion sur l'action culturelle et celui de sa mise en œuvre. Peu à peu, des outils sont donc mis en place pour organiser les actions dans ce domaine.

Le premier pas significatif est accompli avec la création, en 1959, du Ministère des Affaires culturelles par Malraux. Le domaine de la culture est alors nettement différencié de celui de l'éducation et du ministère qui en a la charge. Cette création est accompagnée d'un discours et d'une réflexion sur la culture, sur sa transmission, et sur les objectifs de l'Etat en la matière. La prise en charge du domaine culturel par l'Etat se fonde d'abord sur un principe qu'énonce la Constitution de 1946, garantissant « *l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture* » ; il s'agit de diffuser la culture auprès du plus grand nombre. Les missions du ministère sont quant à

elles définies par le décret du 24 juillet 1959 d'André Malraux. Ce texte est ensuite complété par le décret de Jack Lang du 10 mai 1982. Les objectifs visés par la politique culturelle menée par le ministère y sont ainsi libellés : « *permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leurs talents et de recevoir la formation artistique de leur choix, préserver le patrimoine culturel national, régional ou des divers groupes sociaux pour le profit commun de la collectivité tout entière, favoriser la création des œuvres de l'art français dans le libre dialogue des cultures du monde* »<sup>11</sup>. Protection, formation, création, diffusion, animation relèvent donc des compétences du ministère de la Culture. Les services de ce ministère encouragent parallèlement les élus locaux à mettre en place une action culturelle cohérente, qui s'appuie sur des lieux, des personnes, des budgets spécifiques, sur une articulation entre des structures de coopération locales et une politique globale portée par le ministère. Un effort de planification et de rationalisation est ainsi engagé et poursuivi par l'Etat.

Les activités et le discours des bibliothèques en matière d'action culturelle s'inscrivent donc dans ce cadre. Les préoccupations des bibliothèques pour améliorer leur communication avec leur public, et celles de l'Etat en matière de développement culturel, vont converger au début des années 1970. Les bibliothèques font leur le terme d'animation, dans le même temps qu'il est institutionnalisé par son introduction dans les textes officiels. Certaines bibliothèques ont cependant précédé dans l'évolution de leurs activités cette formalisation portée par l'Etat. Des expériences novatrices ont en effet déjà été menées de manière spontanée et disparate depuis le début des années 1960 et depuis la mise en service de nouveaux équipements – expériences qui ne faisaient d'ailleurs pas l'unanimité auprès des professionnels des bibliothèques. Mais en 1968 est mis en place un groupe d'études interministériel, qui préconise dans son rapport de redéfinir les missions des bibliothèques « *pour en faire autant de foyers consacrés à l'épanouissement d'une certaine vie culturelle, au moyen notamment de rencontres diversifiées* »<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Décret n°82-394 du 10 mai 1982 relatif à l'organisation du ministère de la Culture, article 1<sup>er</sup>.

<sup>12</sup> HUCHET, Bernard. Pour une politique culturelle en bibliothèque. In *L'Action culturelle en bibliothèque*, p.15.

A mesure que se développe l'action des pouvoirs publics dans le domaine de la culture, la vision de cette dernière évolue, se traduisant en retour dans les orientations fixées par le Ministère de la Culture aux institutions culturelles. Au gré de l'évolution des questions dont les responsables politiques font des enjeux de société, les institutions culturelles, et notamment les bibliothèques, ont donc à traiter des problèmes de plus en plus divers, de plus en plus nombreux, et de plus en plus éloignés de leurs missions initiales : il leur faut mettre en œuvre la démocratisation de la culture, puis lutter contre l'illettrisme, aider à réduire la « fracture sociale ». Par l'intermédiaire des DRAC et des dispositifs de subventions qu'elles gèrent, le ministère, dans un souci d'aménagement du territoire et d'élargissement des publics, soutient ainsi les opérations de promotion du livre et de la création littéraire, le développement de la lecture, l'amélioration de l'accès au livre et à la documentation des personnes en difficulté avec l'écrit.

## **2.2. L'idéologie de l'action culturelle**

Parallèlement à la mise en œuvre des moyens et incitations étatiques visant l'organisation de l'accès de tous aux biens culturels, s'élabore un discours général sur l'action culturelle, qui en organise les représentations.

Dans ce discours, la culture est un moyen d'influer sur l'organisation de la société, ou sur les relations qu'entretiennent entre eux les individus qui la composent. Un rapport de 1992 de Bernard Latarjet au ministre de la Culture et au délégué à l'Aménagement du territoire donne ainsi pour but à la culture de « *permettre à chacun de donner forme et sens à son expérience de vie (...), de retrouver sa dignité et son identité, d'accéder aux moyens d'appréhender le monde (...). Plus actuelle que jamais aux yeux des responsables interrogés, [la culture] est considérée (...) comme un facteur essentiel de lien social* »<sup>13</sup>. Ainsi, face aux maux de la société, à la distension du lien social, à la perte de la maîtrise personnelle de son propre sort, l'action culturelle est pressentie comme un remède ; elle est présentée comme une activité compensatoire à ces manques. En

---

<sup>13</sup> Rapport *Culture – développement – territoire*, janvier 1992, cité par MOULINIER Pierre. *Politique culturelle et décentralisation*. Paris : CNFPT, 1995. p.26-27.

effet, on considère qu'elle est à même de donner à chacun la possibilité de s'exprimer, et, à plus long terme, qu'elle est de ce fait le moyen de favoriser le changement de la vie sociale et sa structuration.

Analysant la théorie de l'action culturelle, Pierre Moulinier<sup>14</sup> dégage ainsi trois processus conjoints qu'elle est censée mettre en œuvre : l'action culturelle est *dévoilement*, elle crée les conditions d'une interrogation des individus ou des groupes sociaux sur eux-mêmes ; elle est ensuite un processus de *mise en relation*, car elle instaure le dialogue entre les hommes, ou entre ceux-ci et les institutions ou les œuvres... ; enfin, elle invite à la *création* personnelle. L'action culturelle est ainsi pensée comme une sorte d'éthique de la vie sociale, fondée sur la participation, l'initiative des individus et la relation.

Dans sa dimension pratique, elle est pensée comme est une nouvelle pédagogie, adoptant le point de vue intérieur de l'individu ou du groupe pour lui donner une nouvelle manière de voir. Elle prend ainsi ses distances, du moins dans les discours, avec la pédagogie telle que peut la concevoir le monde de l'école, et qui vise à transmettre des connaissances réputées fondamentales. L'action culturelle prend désormais une coloration socioculturelle, avec pour vocation de répondre aux besoins de participation aux œuvres culturelles et aux loisirs, et pour mission de permettre l'expression individuelle et collective dans tous les aspects de la vie culturelle. Elle apparaît comme le moyen de transformer la société en agissant sur les comportements, les sensibilités, par le biais du développement culturel.

Les bibliothèques s'emparent très vite de cette ambition et de cette conception de l'action culturelle. Dès après le mouvement de 1968, et avec l'influence des thèses des sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, les bibliothécaires font preuve en matière d'action culturelle d'un véritable « *militantisme* », qui se veut « *au bénéfice des couches populaires* »<sup>15</sup> : l'action culturelle doit prendre en compte les valeurs propres de ces dernières, la

---

<sup>14</sup> MOULINIER, Pierre, *L'Animation et les animateurs à travers la littérature spécialisée*, cité par Bernadette SEIBEL in *Animation et bibliothèques*, p.12.

<sup>15</sup> TABAH, Dominique. Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny. *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1997, t. 42, n° 1.

bibliothèque leur offrir un espace de reconnaissance et d'expression. La notion d'animation apparaît à ce moment dans le service public de la lecture.

Peu à peu, cette ambition s'élargit, et les bibliothécaires s'assignent ou se voient donné un rôle social. Cette nouvelle mission correspond à une vision de la culture comme la possibilité offerte de prendre en charge un destin personnel et collectif, de devenir à la fois acteur social et citoyen – ce qui se traduit, dans les bibliothèques, par le développement de projets autour du livre et de l'écrit, considérés comme une manière de participer à la marche d'une institution (la bibliothèque) et comme un moyen d'entrer dans une culture, de se l'approprier.

### **3. Légimité de l'action culturelle, légitimation par l'action culturelle**

#### **3.1. L'action culturelle entre pratiques et symboles**

Nous avons rappelé l'idée que l'action culturelle se construit à partir d'un va-et-vient entre des pratiques très diverses, et une certaine conception de la signification et de la portée de ces pratiques. L'action culturelle fait le lien entre des pratiques et des valeurs. Jacques Perret insiste ainsi sur « *la difficulté qu'il y a, lorsqu'on parle d'action culturelle, à dissocier l'acte et sa portée symbolique* »<sup>16</sup>.

De ce fait, il est vrai, il peut paraître difficile de donner un fondement solide à l'action culturelle. Même si celle-ci est bien institutionnalisée comme étant du ressort du ministère de la Culture, il n'existe pas de texte réglementaire établissant les missions des bibliothèques en cette matière. Il n'existe pas non plus de formation, théorique ou pratique, ni de normalisation de ce que doit être l'action culturelle.

Cependant, n'est-ce pas là ce qui fait aussi la force de cette démarche ? Il découle de cette absence de théorisation une richesse, une souplesse. S'il n'y a pas de normalisation en matière d'action culturelle, c'est aussi qu'elle est par

---

<sup>16</sup> PERRET, Jacques. In *L'Action culturelle en bibliothèque*, p.10.

définition un travail en évolution. On ne saurait en donner une théorie simple à décliner en objectifs, et ce va-et-vient entre pratiques et symboles est nécessaire, car il permet de prendre en compte la spécificité de chaque bibliothèque.

L'action culturelle est un propos politique, et comme toute politique, elle compose avec des éléments multiples et hétérogènes, des actions, des représentations, des finalités. La difficulté à cerner précisément la signification et les frontières de l'action culturelle se trouve pour une part expliquée par ce jeu entre pratique et discours. Pierre Moulinier<sup>17</sup> rappelle ainsi que l'action culturelle a toujours trait à trois éléments : les objets, les hommes et les symboles. Dans l'action culturelle, on vise donc à tenir l'équilibre, à mettre en relation des réalités qui sont d'ordres différents : des biens matériels, comme le sont les équipements culturels et leur productions – les livres, par exemple – d'une part ; et d'autre part des valeurs, comme l'art, l'identité et la mémoire, même le dynamisme culturel. Si bien que, les finalités de l'action culturelle relevant de ce que François Fourquet<sup>18</sup> nomme « l'indivisible », de valeurs diffuses, immatérielles, elles sont difficiles à traduire en objectifs précis et clairs, à décliner en actions concrètes.

Pour autant, ces valeurs ne sont pas simple rhétorique. Elles sont avancées comme des arguments par ceux qui ont la responsabilité d'une politique d'animation, pour asseoir leur projet. Les finalités d'une politique ont autant de poids que les activités dans lesquelles elles sont exprimées. Elles leur donnent sens et légitimité. A l'inverse, le goût des bibliothécaires pour tel domaine, ou pour tel auteur, ne peut (ne devrait) pas constituer une véritable action culturelle, pas plus, même, qu'un succès auprès du public ne peut en être le seul fondement.

Les finalités de l'action culturelle, telles que les conçoivent les bibliothécaires<sup>19</sup>, sont de trois ordres. La première et fondamentale est une finalité culturelle. On cherche, dans l'action culturelle, à favoriser le contact et la rencontre entre des publics, des créateurs, et des œuvres. Il s'agit de donner envie

---

<sup>17</sup> MOULINIER, Pierre. *Politique culturelle et décentralisation*.

<sup>18</sup> Cité par Pierre MOULINIER, *ibid.*, p.29

<sup>19</sup> Ces trois grandes finalités sont notamment dégagées par Anne-Marie BERTRAND, dans *Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ?*

de prendre connaissance du contenu des documents qu'offre la bibliothèque, d'inviter à la lecture, et de mettre en valeur des collections. L'action culturelle recouvre alors dans cette finalité celle du métier de bibliothécaire lui-même. On peut distinguer en outre deux autres finalités, qui visent l'établissement dans son ensemble, et non plus seulement les collections : une finalité qu'Anne-Marie Bertrand appelle « civique », qui tend à montrer la bibliothèque comme un lieu de débat et de rencontre, c'est-à-dire comme un lieu neutre, où pourrait encore s'exercer l'usage public de la controverse et de la raison. L'action culturelle aurait dans cette mesure quelque chose à voir avec l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté. Enfin, l'action culturelle a une finalité stratégique, et est un moyen pour la bibliothèque de promouvoir son image, de prendre place dans son environnement. Elle n'est pas une fin en soi, justifiée par elle-même, mais trouve sa légitimité dans cette promotion qu'elle permet de l'identité de la bibliothèque, et des apports de la bibliothèque au public.

### **3.2. Une certaine vision du savoir et de l'accès au savoir**

On voit bien aussi qu'il s'agit, par le biais de l'action culturelle, de mettre en valeur également l'image et le rôle des bibliothécaires. Car la légitimité de la bibliothèque n'est pas sans rapport avec celle du bibliothécaire. Anne-Marie Bertrand<sup>20</sup>, à la suite de Bernadette Seibel, fait ainsi remarquer qu'il existe dans l'action culturelle un objectif transversal de légitimation professionnelle. Les bibliothécaires font reconnaître leur expertise sur les collections et leur rôle de médiateur à travers la finalité culturelle. Dans la finalité civique, c'est un rôle social et politique qui est revendiqué. La finalité stratégique, enfin, est pour les bibliothécaires le cadre de la mise en scène de leur propre représentation, de leur propre rôle.

Il est vrai que, en confortant le rôle de « passeur » des bibliothécaires, c'est un certain savoir qui est ainsi mis en valeur. Une ambition intellectuelle s'exprime

---

<sup>20</sup> Dans *Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ?*

en effet dans l'action culturelle, dont la finalité première, rappelons-le, est culturelle. Même si les bibliothèques ne se donnent plus une fonction de prescription en matière de connaissance, même si l'action culturelle n'a plus pour visée de *former* des lecteurs, on se réfère bien sinon à un savoir savant, du moins à une culture lettrée.

Il serait d'ailleurs illusoire de penser que l'on peut être parfaitement neutre et objectif en bibliothèque. Bertrand Calenge<sup>21</sup> souligne ainsi qu'une conception de la culture s'exprime nécessairement, déjà, à travers les acquisitions. Quelles que soient l'importance et la diversité des fonds, elles ne sauraient dissimuler la partialité inévitable de toute collection. Encore maintenant, notamment, les fonds scientifiques et techniques restent assez peu développés<sup>22</sup>, et les bibliothèques sont toujours et à juste titre, dans cette mesure, perçues comme des lieux de culture ou de référence littéraire.

En outre, on associe très largement en bibliothèque culture et écrit – et la majeure partie des collections des bibliothèques est constituée d'imprimés. L'action culturelle vise alors à développer le goût de lire et les pratiques de lecture. Car aussi la lecture apparaît porteuse d'enjeux fondamentaux. Elle est perçue, déjà, comme le mode d'accès privilégié au savoir, à des connaissances qui sont très souvent transmises par les supports imprimés, par les livres. De ce fait, la lecture a une valeur émancipatrice, car elle devient un moyen de découvrir des pensées, des pays que l'on ne connaissait pas, et même d'exercer son esprit critique par la confrontation de ces pensées. Enfin, et plus largement, lire participe de la socialisation des individus. L'écrit, en effet, reste très important et très représenté, et pas seulement dans le domaine de la culture, mais dans la vie quotidienne même. Mariangela Roselli parle ainsi de « *l'entrée en écrit comme acte social* »<sup>23</sup>. En effet, souligne-t-elle, les règles de l'écrit renvoient à la normalisation de la société, non seulement en tant que règles, mais aussi parce que la parole écrite est socialement valorisée ; apprendre les règles de l'un, c'est donc aussi entrer et se repérer dans les normes de l'autre. La lutte contre l'illettrisme,

---

<sup>21</sup> CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*.

<sup>22</sup> 2<sup>e</sup> édition. Paris : Cercle de la Librairie, 1999. deuxième partie, chapitre, « La bibliothèque prescriptrice ».

<sup>22</sup> Bertrand Calenge donne le chiffre d'environ 7 % des fonds pour adultes.

<sup>23</sup> ROSELLI, Mariangela. Lire et se dire en français. *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1997, t.42, n°1, p.12.

qui est encore l'une des actions menées par les bibliothèques au sein de leur action culturelle, entre dans ce cadre.

Il ne s'agit donc en aucun cas de renier l'ambition culturelle des bibliothèques, ni la promotion d'une culture humaniste, bien au contraire. Et l'action culturelle est précisément le moyen de décliner cette ambition sous des formes plus variées, offrant aux usagers des chemins d'accès plus divers à la culture. La bibliothèque peut être, dans l'action culturelle qu'elle met en place, médiatrice plutôt qu'éducatrice ou prescriptrice. Elle choisit, par ce biais, une manière de penser ses relations avec les publics de façon souple, ouverte, multiple, elle met en avant de nouveaux modes de connaissance, des contenus culturels plus divers.

En somme, c'est, sinon le terme d'action culturelle, du moins l'idée qu'il contient, qu'il importe d'avoir à l'esprit lorsque l'on s'engage dans une politique d'animation. Même, au sein de toute bibliothèque, il faut considérer l'action culturelle comme une dimension très importante de l'identité que veut se donner l'établissement. Celle-ci appartient aux missions de la bibliothèque, elle n'est ni un surplus, ni un luxe.

# Deuxième partie : De la nécessité de formaliser

## 1. La bibliothèque face au public

### 1.1. Un public hétérogène

Depuis les années 1980, tournant dans l'évolution des bibliothèques, le public des bibliothèques s'étend. Non seulement le nombre d'usagers a augmenté, mais de nouvelles catégories de publics sont attirées par la bibliothèque.

Les chiffres donnés ci-après pour illustrer cette évolution sont tirés de l'étude menée par François Rouet<sup>1</sup> sur les médiathèques de six grandes villes de France, d'une part, et sur deux enquêtes<sup>2</sup> menées à la Médiathèque de l'agglomération troyenne en 2002 et en 2003, d'autre part.

L'accroissement de la fréquentation des bibliothèques est d'abord lisible dans l'augmentation du nombre d'inscrits. Celui-ci passe en effet de 2,6 millions en 1980 à 4,6 millions en 1990 (soit une hausse de 69 %), et atteint 6,4 millions en 1996. Ces chiffres correspondent, en ce qui concerne la part des inscrits dans la population desservie, à une proportion passant de 10 % en 1980 à 18,1 % en 1996.

---

<sup>1</sup> ROUET, François. *La grande mutation des bibliothèques municipales*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'administration générale, Département des études et de la prospective, 1998.

<sup>2</sup> CAYOTTE, Arnaud. *La Lecture publique et la communauté d'agglomération troyenne : une compétence, un territoire, des publics*. Mémoire DESS Administration locale et développement local et culturel. Reims : Université de Reims Champagne-Ardenne, 2002 ; et CAUCHETEUX, Caroline et MALNOU, Aurélie. *Etude de satisfaction : Médiathèque de l'agglomération troyenne*. Projet tuteuré. Troyes : Université de Reims Champagne-Ardenne, Institut Universitaire de Technologie de Troyes, 2003.

13 % des Français de 15 ans et plus étaient inscrits en 1989 dans une bibliothèque municipale ; ils sont 21 % en 1997<sup>3</sup>.

Il faut ajouter par ailleurs à ce décompte la part importante de non-inscrits, qui fréquentent cependant la bibliothèque. François Rouet l'estime à 16 % en moyenne du total des usagers ; ils représenteraient 36 % du public de la MAT selon l'enquête de 2003. Parmi les nouveaux usagers, on compte avant tout les actifs des classes moyennes, les étudiants et les scolaires – ces derniers représentant aujourd'hui pour la bibliothèque un public captif, touché par le biais des écoles et des collèges et lycées. Mais l'accroissement de la fréquentation des bibliothèques municipales s'est fait au profit de tous les niveaux de diplômes.

Les causes avancées pour expliquer cette hausse de la fréquentation sont multiples. Celle-ci tient, du côté du public, à l'élévation générale des niveaux de scolarisation, et à un changement dans les mentalités : l'usage de la bibliothèque est aujourd'hui vécu comme un droit, non comme une simple possibilité. Mais cette fréquentation accrue tient aussi au mouvement conjoint de modernisation des bibliothèques. Depuis une bonne vingtaine d'années, en effet, les bibliothèques sont devenues des espaces plus vastes, plus accueillants, plus confortables, avec des places assises plus nombreuses, soit que les bâtiments aient été rénovés, soit – plus souvent – que de nouveaux bâtiments aient été construits. Une attention particulière est d'ailleurs portée à l'architecture des bibliothèques depuis plusieurs années. La mise en libre accès de la majorité ou de la totalité des collections, l'intégration de supports autres que le livre, l'introduction des nouvelles technologies dans l'offre des bibliothèques, témoins de l'ouverture des bibliothèques, expliquent également cet accroissement des publics. Enfin, l'utilisation des services de la bibliothèque est encore facilitée par le fait que l'entrée n'est soumise à aucune formalité.

---

<sup>3</sup> Statistiques de la Direction du livre et de la lecture et DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1997*. Paris : Département des études et de la prospective, Ministère de la Culture et de la Communication, La Documentation française, 1998.

François Rouet rappelle cependant que ces chiffres sont à considérer avec certaines précautions, car ils reflètent en partie la volonté d'exister statistiquement d'un nombre croissant de très petites bibliothèques (dans des communes de moins de 10 000 habitants). In *La grande mutation des bibliothèques municipales*.

De par cette évolution, la bibliothèque attire ainsi un public plus large, qui échappait auparavant à la sphère culturelle. Même s'il faut rester modeste devant la stagnation actuelle de la fréquentation dans les bibliothèques municipales, on peut dire de la bibliothèque qu'elle est devenue pour une part un « lieu public repère »<sup>4</sup>, lieu de rencontre, de socialisation, et même lieu de rendez-vous.

C'est donc aussi un public beaucoup plus hétérogène qu'auparavant qui fréquente désormais les bibliothèques. Les quelques tendances générales que l'on peut dégager sont que ce public est composé à parité d'hommes et de femmes, et est plutôt jeune : les moins de 30 ans, quoique en recul aujourd'hui, constituent encore à eux seuls plus de la moitié de l'effectif total. Par conséquent aussi, les usagers des bibliothèques de grandes villes sont majoritairement diplômés de l'enseignement supérieur, ou font des études supérieures. En ce qui concerne la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage parmi les fréquentants, les trois catégories les plus représentées sont ainsi les cadres, les professions intellectuelles<sup>5</sup> et les employés, même si les proportions varient selon les sources : le public de la MAT, conformément à la population de l'agglomération, déficitaire en cadres, comporte une part plus importante d'employés que de cadres, à l'inverse de ce que relève François Rouet. La proportion de demandeurs d'emploi est d'environ 15 %, tandis que les retraités n'atteignent pas 10 %.

On le voit, cet ensemble est loin de former un tout homogène. Du point de vue de la situation professionnelle, le public des bibliothèques est composé presque également de personnes en activité, en formation, ou sans activité ; du point de vue de la nationalité des usagers, il est constitué d'une part non négligeable de personnes d'origine étrangère, maîtrisant plus ou moins bien le français. Le travail mené par ailleurs par les bibliothèques pour élargir leur public en renforce encore la diversité : enfants hospitalisés, détenus, personnes âgées, personnes handicapées... tous publics visés par la bibliothèque dans ses actions « hors les murs », qui sont autant d'usagers de ses ressources et de ses services.

---

<sup>4</sup> ROUET, François. *Op. cit.*, p.28.

<sup>5</sup> Professions artistiques et intellectuelles, professions de la santé, du social, éducateurs, enseignants, chercheurs.

## 1.2. Des usages multiples et différenciés de la bibliothèque

A cette diversité des publics correspond, bien sûr une diversité des usages des ressources et des espaces de la bibliothèque.

Le libre accès a favorisé cet éclatement des usages. Ainsi, à côté des traditionnels emprunts et retours de documents, qui sont donnés dans les enquêtes comme la première raison d'un déplacement à la bibliothèque, la consultation sur place, la lecture « en diagonale » de livres, la flânerie dans la discothèque sont des activités fréquemment mises en avant par les usagers. Si la lecture reste l'une des activités les plus pratiquées à la bibliothèque (le prêt d'imprimés reste majoritaire par rapport aux autres supports<sup>6</sup>), elle n'est désormais plus la seule non plus : l'enquête menée auprès du public de la MAT en 2002 fait apparaître que 54,4 % des inscrits empruntent des disques à la section musique.

Les apports recherchés par les usagers sont multiples. Ils voient d'abord dans la bibliothèque des ressources et un lieu pour travailler. On vient également pour approfondir ses connaissances, pour rechercher de quoi s'informer et se former. La bibliothèque, enfin, offre à tous la possibilité de faire des découvertes, parmi des œuvres et des auteurs que l'on n'aurait pas connus sans cela. Elle est, plus généralement, un lieu où l'on vient se distraire et se détendre ; et quoique certains recherchent aussi à la bibliothèque la réponse à un besoin préexistant, c'est du côté de la découverte et du plaisir qu'elle est le plus souvent positionnée dans les trois enquêtes auxquelles nous nous sommes reporté.

La bibliothèque doit ainsi apporter à chacun, mais à des degrés divers, à la fois information, documentation, formation, culture générale et loisirs fondés sur les biens culturels qu'elle propose. Cohabitent donc aussi dans l'espace de la bibliothèque des usagers qui recherchent un enrichissement culturel, des usagers pour qui la bibliothèque est « *un grand magasin, sur plusieurs étages, offrant*

---

<sup>6</sup> On peut d'ailleurs nuancer cette tendance en rappelant que dans beaucoup de bibliothèques municipales, l'emprunt de documents audiovisuels est limité en nombre, ou par la demande d'une inscription spécifique à la discothèque ou à la vidéothèque.

*différents services qu’[ils consomment] »<sup>7</sup>, et parfois même, simplement, un public qui est « davantage usager du lieu que des collections »<sup>8</sup>.*

L’élargissement des publics de la bibliothèque, la recherche de nouveaux publics, a également fait apparaître de nouveaux usages des services et des collections de la bibliothèque. Dans son travail auprès des scolaires, la bibliothèque est une ressource pour un accompagnement pédagogique. Dans ses actions hors les murs, elle est parfois vue quasiment comme prestataire de services, fournissant documents et animations aux responsables des crèches ou des centres spécialisés pour les personnes handicapées. Cette perception de la bibliothèque comme prestataire de service est d’ailleurs ressentie par les bibliothécaires de la MAT dans presque toutes les animations proposées aux enfants, comme les lectures ou autres variantes de l’« heure du conte ».

Enfin, un autre facteur d’hétérogénéité se distingue au sein des usages des publics. Non seulement ces usages sont multiples et personnels, mais ils sont différenciés selon les catégories socioculturelles des personnes qui fréquentent les lieux. La démocratisation de la culture est aujourd’hui vue comme un échec, et l’on constate en effet, que ce soit par des enquêtes ou par une simple observation, que ceux qui se repèrent le plus aisément dans les collections, qui utilisent ces ressources dans toute leur diversité, sont les personnes des catégories socioprofessionnelles plus élevées, ou les étudiants – c’est-à-dire aussi ceux qui fréquentent le plus la bibliothèque. Ils sont aussi ceux qui varient le plus les types de documents qu’ils empruntent, et les plus grands emprunteurs de tous les supports. Par ailleurs, ils sont aussi ceux qui disposent de plus de documents de tous types à domicile. D’une manière générale, l’appropriation singulière des pratiques culturelles en jeu à la bibliothèque est plus évidente pour ceux des usagers qui ont un niveau élevé de formation dans l’enseignement général<sup>9</sup>, et dont les pratiques sont donc proches de celles que représente l’institution bibliothèque.

---

<sup>7</sup> COMBET, Claude, cité par CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l’organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, p.40.

<sup>8</sup> ROUET, François. *Op. cit.*, p.47

<sup>9</sup> Claude Poissenot note que le clivage dans l’usage de la bibliothèque s’effectue plutôt entre diplômés de l’enseignement général d’une part, et diplômés de l’enseignement professionnel et non diplômés d’autre part. POISSENOT, Claude.

L'évolution de la composition du public des bibliothèques, à mesure qu'elles se sont plus largement ouvertes, place donc désormais celles-ci face à des contradictions importantes. Elles touchent des publics très divers, conformément au souhait de la profession et des responsables politiques, et à leur ambition d'offrir à chacun le bénéfice de la culture et la possibilité de s'exprimer. On ne peut donc plus guère, désormais, employer le terme générique de public. La notion même de grand public a évolué, passant d'une conception politique à une conception sociologique : ce n'est plus une conception du public proche de la notion de « peuple », et sorte de réminiscence du projet révolutionnaire du citoyen éclairé, partageant avec les autres un patrimoine commun ; il est acquis aujourd'hui que l'école ne rend pas tous les citoyens égaux devant le savoir, et que se développent des pratiques culturelles différenciées socialement et culturellement. Et pourtant, la majorité de ceux qui utilisent les services de la bibliothèque, et qui les utilisent le plus pleinement, sont ceux qui bénéficient déjà d'un bagage culturel important, et qui sont également consommateurs des biens d'autres institutions culturelles.

Si donc la fréquentation et l'appropriation de la bibliothèque sont socialement et culturellement sélectives, comment, alors, faire venir d'autres usagers, qui se sentent peu à l'aise dans une conception livresque de la culture, qui reste malgré tout très attachée à l'image des bibliothèques et de ses usagers ? Bertrand Calenge résume ainsi le problème qui se pose aux bibliothécaires : « *un public chasse l'autre, et la bibliothèque se sent prisonnière de ses fidèles trop pressants* »<sup>10</sup>. La bibliothèque doit alors à la fois conquérir ces nouveaux publics, que l'on connaît mal du fait de leur faible fréquentation des lieux ; et fidéliser son public « classique », qui ne cohabite pas toujours bien avec les autres catégories.

Mais si les usagers sont vraiment divers, et si le projet de la bibliothèque reste d'être un lieu ouvert à tous, sans distinction, comment alors s'adresser et répondre à tous, en prenant en compte cette diversité des publics ? Comment éviter

---

Penser le public des bibliothèques sans la lecture ?. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 5. Egalement disponible in Archivesic, [En ligne]. <<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>>

<sup>10</sup> CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer*, p.36

de penser les usagers comme une population virtuelle et abstraite ? Certes, il faut abandonner la conception commune et consensuelle de ce qu'est le public, qui rapproche d'ailleurs les diverses institutions culturelles ; et il faut éviter de substituer à l'idéal du public la simple partition savants / profanes, et se défier d'un ciblage socioculturel des publics. Sinon, la bibliothèque risque de manquer à son exigence de service public, également destiné et rendu à tous. Mais tous n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes usages de la bibliothèque.

Dans la mesure où, comme l'a définie Anne-Marie Bertrand, elle est une « interface »<sup>11</sup> avec le public, l'action culturelle se trouve donc au cœur de ces questionnements et de ces tiraillements. A un public hétérogène, elle doit permettre un égal accès et une égale appropriation de la bibliothèque. A la multiplicité des usages de la bibliothèque, correspondent pour elle une multiplicité de visées : ses objectifs sont certes culturels, mais aussi sociaux et civiques dans la mesure où la bibliothèque est un lieu de sociabilité et d'intégration des individus à une collectivité. Enfin, elle participe de la valorisation, non seulement de la bibliothèque, mais de ses usagers ; et cette visée recouvre aussi le souci de fidéliser les publics, habituels et nouveaux, de la bibliothèque, dans la mesure où la bonne image de l'établissement rejaillit aussi sur l'image que les usagers ont d'eux-mêmes.

## **2. La bibliothèque acteur culturel**

### **2.1. Prendre place : la bibliothèque parmi les autres acteurs culturels**

L'action de la bibliothèque se déploie parmi une offre culturelle multiple et variée. Elle se confronte en effet à celle des acteurs culturels de son environnement. Ces acteurs sont d'abord institutionnels, les autres établissements

---

<sup>11</sup> BERTRAND, Anne-Marie. *Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ?*

culturels de la ville. Mais ils sont tout aussi bien privés (librairies, cinémas, scènes conventionnées...) ou associatifs. Tous ces établissements constituent eux aussi, par leur activité, la vie culturelle de la ville.

Ces autres acteurs, qui font avec la bibliothèque la vie culturelle d'un même territoire, sont à la fois ses partenaires, et ses concurrents. Ses partenaires, parce que la bibliothèque collabore avec certains d'entre eux pour monter des animations qui s'inscrivent dans le cadre de son action culturelle. Pour la Médiathèque de l'agglomération troyenne, ces partenaires vont être, par exemple, pour les établissements publics : le Musée d'histoire naturelle Saint-Loup, le Musée des Beaux-Arts, les Archives départementales de l'Aube ; un atelier multimédia autour de l'histoire de Lancelot, mené avec des classes de primaire, a ainsi conduit à la réalisation d'un film d'animation s'appuyant des documents iconographiques de la médiathèques (enluminures numérisées d'un manuscrit) et des Archives. En ce qui concerne les acteurs privés, des ateliers d'écriture scénique ou des lectures font intervenir la compagnie d'une scène conventionnée, le Théâtre de la Madeleine ; pour les associations, est notamment partenaire de la MAT le centre culturel « la Maison du Boulanger », organisateur ou co-organisateur de nombreuses manifestations culturelles à Troyes (il organise notamment le festival des « Nuits de Champagne », accueillant pendant une semaine chanteurs et concerts. L'édition de 2004 a ainsi rassemblé, parmi d'autres, Césaria Evora, Matthieu Chédid, Michel Fugain). Les bibliothèques et leurs partenaires peuvent ainsi s'appuyer sur une communauté de publics, par exemple dans le cas d'un travail avec les musées, ou sur un rapport privilégié à un même domaine, comme celui du texte et de la littérature lorsque bibliothèque et théâtre créent ensemble une animation.

Mais ces collaborateurs, on le voit bien, sont aussi des concurrents, auxquels la bibliothèque, au sein même de ces partenariats, doit démontrer la qualité de son action culturelle, et sa légitimité à la mener. Car ce qui rapproche ces différents acteurs peut aussi être cause de chevauchements, peut rendre plus floue l'image de chacun. Les partenariats prennent un sens différent selon que la vie culturelle locale est intense et « concurrentielle » ou que c'est la bibliothèque essentiellement qui l'anime. Le champ d'action des bibliothèques se révèle ainsi

plus ou moins large selon que l'environnement culturel de la bibliothèque est plus ou moins fortement occupé par des acteurs divers.

La bibliothèque doit donc, plus largement, gagner non seulement la reconnaissance de ces « partenaires-concurrents », mais aussi celle de son public (y compris son public potentiel) et des responsables politiques. Il lui faut trouver, pour ses activités et ses services, une place au sein de cette offre.

La bibliothèque se voit donc désormais obligée de définir une véritable stratégie d'acteur culturel, c'est-à-dire de choisir pour son action culturelle thèmes, partenaires, voire publics, qui lui permettent de se constituer une image et de la défendre. Isabelle Gosselin<sup>12</sup> montre bien, ainsi, que le travail avec d'autres acteurs culturels permet à la bibliothèque de faire valoir ses propres compétences en matière d'action culturelle, de définir les frontières dans lesquelles cette action est légitime, de mettre en valeur les domaines dans lesquels la bibliothèque peut se prévaloir d'une expertise. Et c'est aussi parce qu'il y a concurrence, que le pouvoir d'initiative de la bibliothèque, ainsi que sa place dans la vie culturelle locale, peuvent être reconnus par les élus.

## **2.2.     Rendre compte : la bibliothèque au sein de la Cité**

Les élus des collectivités territoriales sont en effet parmi les premiers interlocuteurs à convaincre pour les bibliothèques. Ces dernières ne peuvent penser leur action indépendamment de la politique culturelle globale de leur collectivité de tutelle. Depuis les lois de décentralisation, les collectivités locales sont en effet devenues des acteurs politiques à part entière, affirmant une volonté politique et le désir de fonder leur action sur la constitution d'un projet commun.

Depuis les années 1980 donc, et avec l'incitation de l'Etat à mettre en place des structures intercommunales<sup>13</sup>, la notion de « territoire » est apparue, comme

---

<sup>12</sup> GOSSELIN, Isabelle. *Bibliothèques municipales et politiques culturelles*. Voiron : Editions de la Lettre du Cadre Territorial, 1995, partie 3.

<sup>13</sup> Notamment par le biais des lois suivantes : loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (loi n° 95-115 du 4 février 1995, dite loi Pasqua) ; loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (loi n° 99-533 du 25 juin 1999, dite loi Voynet), qui réforme et complète la loi Pasqua, et crée les pays et les agglomérations ; loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération

point d’ancrage et cadre de mise en œuvre des politiques publiques. La vie politique s’est « territorialisée », selon le mot de Guy Saez, et, avec elle, la vie culturelle. Car les collectivités locales ont peu à peu investi aussi le domaine de la culture – qui relève aujourd’hui majoritairement des acteurs locaux pour son financement – dont elles perçoivent l’enjeu symbolique non négligeable. La politique culturelle, en effet, s’appuyant sur la vie locale, devient l’un des fondements de l’identité du territoire, visant à lier habitants, histoire et espace. Elle met en jeu « *la nécessité d’une reconnaissance de la population soit pour légitimer les territoires émergents que sont les structures intercommunales, soit pour améliorer leur attractivité* »<sup>14</sup>.

Les bibliothèques s’inscrivent donc dans les politiques culturelles locales, mais elles occupent une place particulière au sein de cet ensemble et de cette recherche d’identité. En tant que services d’une collectivité, d’abord, elles ont tout simplement à rendre compte de leur activité et de l’emploi des deniers publics. En entrant dans le jeu local de l’offre culturelle, elles sont amenées à devenir un acteur comme les autres, à normaliser leur position. Mais la bibliothèque est très souvent, pour les responsables politiques, porteuse d’enjeux plus importants. Elle « *ne saurait être dans la Cité un élément banal* », estime ainsi un élu<sup>15</sup>.

En effet, la bibliothèque rassemble des publics d’âges et de catégories socioprofessionnelles très diverses, quoique dans des proportions inégales. Elles sont le seul équipement culturel qui reçoive une fréquentation si variée et si importante, les autres institutions culturelles n’attirant pas un aussi large public. Leur ancrage dans la réalité locale, l’ambition culturelle et civique dont elles sont porteuses font d’elles les points d’appui privilégiés pour la construction d’une identité locale. La bibliothèque et la valorisation de la lecture publique entrent donc pour beaucoup dans la mise en œuvre d’un développement culturel du

---

intercommunale (dite loi Chevènement), qui complète la précédente. Cette loi promet un nouveau statut de l’intercommunalité, simplifie ses modalités (suppression des districts et des communautés de villes, essentiellement), développe la démocratie locale et la solidarité entre les communes, notamment en encourageant la constitution de structures intercommunales à taxe professionnelle unique. Avec la loi Chevènement et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, ne subsistent que trois catégories d’EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale), tous à fiscalité propre : la communauté urbaine, la communauté d’agglomération et la communauté de communes.

<sup>14</sup> NOYE, Christophe. Intercommunalités culturelles. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t.46, n°3, p.40.

<sup>15</sup> Monsieur le Maire de Sète, in BPI. *La Bibliothèque dans la Cité : colloque des 4-7 décembre 1992*. Paris : BPI, 1993, p. 58.

territoire. Comme bâtiment, la bibliothèque constitue un élément structurant de la ville ou du quartier ; elle a une fonction urbanistique, dont l'importante recherche architecturale témoigne, et elle est un pôle culturel qui équilibre, ou partage, ou recentre la vie de la Cité.

Les enjeux de l'action culturelle de la bibliothèque, dans ce contexte, sont à la mesure de sa portée symbolique pour les responsables politiques. Les animations et les manifestations que la bibliothèque met en place, et le succès qu'elles rencontrent auprès du public, fondent pour une part importante la légitimité de la bibliothèque. Elles témoignent de sa vitalité, et, plus largement, de celle de la vie culturelle locale. La bonne image qu'une exposition importante, par exemple, renvoie non seulement de la bibliothèque, mais aussi de la ville, contribue à affermir la légitimité de la bibliothèque. L'action culturelle de la bibliothèque est considérée, dans cette mesure, comme un juste retour des choses et du financement de ce service. Isabelle Gosselin<sup>16</sup> note ainsi que les responsables politiques se font demandeurs des pratiques d'animation, et qu'il arrive souvent qu'ils s'immiscent dans la définition ou dans l'orientation de l'action culturelle. Des objectifs différents des missions traditionnelles de la bibliothèque peuvent alors lui être assignés, qu'il lui faut intégrer à son activité.

En effet, les objectifs des politiques culturelles des collectivités sont multiples, et ne sont en aucun cas uniquement culturels. La politique culturelle, nous l'avons vu, a des objectifs sociaux : les équipements culturels sont pensés aussi comme des lieux d'intégration sociale, comme des éléments structurant le tissu urbain et la vie locale. Mais en outre, la culture, et notamment la mise en valeur du patrimoine (ancien, urbain, industriel...), dans les politiques publiques, est souvent associée au tourisme et à des visées économiques. Elle est « *appréhendée comme un outil de développement local, le moyen de renforcer l'attractivité du territoire* »<sup>17</sup>. C'est le cas à Troyes, où le développement d'un tourisme lié au patrimoine a été pensé comme un moyen de redonner à la région une certaine vitalité et attractivité, après la désindustrialisation des années 1980.

---

<sup>16</sup> GOSSELIN, Isabelle. *Bibliothèques municipales et politiques culturelles*, partie 3.

<sup>17</sup> NOYE, Christophe. *Intercommunalités culturelles*. p.40.

L'action culturelle de la bibliothèque doit donc compter avec ces différentes dimensions.

Enfin, l'action culturelle de la bibliothèque est insérée dans une stratégie d'image de la collectivité, stratégie qui est toujours plus ou moins associée à la promotion de la culture. En effet, en même temps que les collectivités locales ont vu leur pouvoir politique prendre de l'ampleur, ce dernier s'est « personnalisé »<sup>18</sup>, et les élus ont mis en place des politiques d'image et de communication. La culture en est l'un des éléments, et le succès de l'action culturelle des services de la collectivité est au bénéfice de la tutelle et des élus, autant que de ces services.

De plus en plus souvent, même, la place que la bibliothèque a à occuper est définie et formalisée par un document contractuel organisant les grandes orientations de son activité : le contrat ville-lecture (CVL), programme de développement de la lecture publique, qui s'appuie sur une analyse des besoins du territoire concerné en cette matière. L'action culturelle y a naturellement sa place. Le CVL porté par la Communauté de l'agglomération troyenne, renouvelé en 2004<sup>19</sup>, détermine ainsi des axes de travail dont la mise en œuvre repose pour une part importante sur l'action culturelle : affirmer la présence de la bibliothèque dans les « lieux de vie », ainsi que son rôle de partenaire des associations sur l'agglomération ; développer des actions en direction des enfants et des actions de soutien au lien de parentalité ; permettre à chacun de s'approprier les lieux culturels de l'agglomération. La mise en place rigoureuse d'un contrat ville-lecture permet à la fois de s'inscrire dans le cadre de la politique culturelle générale de la collectivité de tutelle (le lien parent-enfant, les problèmes d'isolement et d'exclusion, une désaffection des habitants pour leur région, par exemple, pour l'agglomération troyenne), d'articuler l'action culturelle aux questions qui préoccupent les responsables politiques, tout en la structurant en grandes orientations cohérentes, car insérées dans un territoire.

---

<sup>18</sup> Le terme est d'Anne-Marie Bertrand, in *Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ?*

<sup>19</sup> Le programme « contrat ville-lecture » est créé en 1998 par le ministre de la Culture et de la Communication, Catherine Trautmann, afin de « susciter la construction à l'échelle d'un territoire d'un partenariat entre tous les acteurs de la lecture [...], former les lecteurs de demain en familiarisant les jeunes aux formes diversifiées d'écrits [...], assurer la présence du livre sur tous les lieux de vie, impliquer les familles et aller à la rencontre des publics marginalisés » (circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication destinée aux préfets de Régions et aux Directions régionales des affaires culturelles du 17 juillet 1998 instituant le programme des « contrats ville-lecture »). Le contrat ville-lecture est signé entre l'Etat et une collectivité territoriale. Les grands axes du CVL de 2004 de l'agglomération troyenne sont donnés en annexe.

### **3. L'action culturelle, ou une position forte pour la bibliothèque**

Il s'agit donc, par l'action culturelle, de faire en sorte de n'être pas le jouet des diverses politiques culturelles, qui se succèdent. Le travail de la bibliothèque s'inscrit dans une durée bien plus longue qu'un mandat politique. L'action culturelle est, dans ce cadre, pour la bibliothèque, un facteur de positionnement culturel. Elle se doit d'être une véritable politique. Car elle se trouve avoir à prendre en charge des destinataires multiples aux attentes multiples, et parfois différentes des préoccupations des bibliothécaires. Le but et l'enjeu de cette formalisation de l'action culturelle sont donc de répondre, sur un mode personnel, à ces attentes. La construction d'une véritable politique permet que l'action culturelle ne soit pas qu'une réponse à des demandes ponctuelles, mais un discours, un engagement.

#### **3.1. Un appui pour la bibliothèque-service public**

L'action culturelle peut être le point d'appui de toute la réflexion de la bibliothèque sur le service qu'elle offre au public. La création de processus de services, Bertrand Calenge<sup>20</sup> l'a bien montré, repose sur une forte implication du destinataire de ce service. C'est-à-dire qu'un processus de service (on ne fait pas référence, ici, à un service déterminé de l'organigramme de la bibliothèque, mais à la notion de service rendu, d'information donnée, de réponse à une attente) se fonde toujours sur une prise en compte des attentes des usagers, s'articule autour de leurs demandes, et non pas des documents, en ce qui concerne la bibliothèque. « *Ce n'est pas en accumulant du savoir que la bibliothèque gagne sa légitimité sociale, mais en aidant la communauté à s'approprier le savoir* », conclut-il<sup>21</sup>. Or, l'action culturelle, précisément, se définit comme un mode particulier de relation au public, qui place les usagers au centre de sa démarche. Constituée en véritable politique, elle permet de donner un cadre à la réflexion sur les rapports que la

---

<sup>20</sup> CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer*.

<sup>21</sup> *Ibid.* p.72.

bibliothèque entretient avec son public, et sur ses usagers si divers. Elle peut nourrir ainsi la réflexion de la bibliothèque sur les publics, et sur sa conception de la culture et de son offre ; elle permet de repenser l'idée même de la bibliothèque-service public.

En effet, l'action culturelle doit être une manière d'intégrer le regard des divers publics ; elle est soucieuse des usagers, du type de relation qui s'établit entre la bibliothèque et ses usagers, avant que de se pencher sur le contenu exact de cette relation et sur le savoir qu'elle transmet. Il serait d'ailleurs bien difficile d'évaluer l'effet produit par une exposition ou la rencontre avec un auteur sur le public. Joëlle Le Marec rappelle que le questionnement sur les publics et les usages de la bibliothèque sont source de renouvellement dans les activités et les services de la bibliothèque ; il importe selon elle de « *tenter de savoir dans quelle mesure les initiatives prises par [la bibliothèque] pour signaler [sa] position de relation aux publics et [son] propre rapport aux savoirs peuvent servir de base à une adhésion de la part des visiteurs, ou bien peuvent évoluer, en s'appuyant notamment sur la manière dont les publics perçoivent de leur côté leur rapport à l'institution* »<sup>22</sup>. L'action culturelle est le moyen de se poser ces questions.

Car elle relève de plus en plus fréquemment d'un souci de faire participer le public à la marche de la bibliothèque. Patricia Rémy, aujourd'hui responsable de l'action culturelle à la Médiathèque de l'agglomération troyenne, formule ainsi sa conception de l'action culturelle : elle vise à « *ouvrir un espace d'intervention aux usagers* », lecteurs ou non, à « *faire des gens des "acteurs" de culture* »<sup>23</sup>. Et plus que la seule lecture peut-être, la participation à une institution culturelle est émancipatrice, et permet de se sentir intégré à la vie sociale et civique. L'action culturelle se fonde alors sur une vision de la collection comme « *un fonds rendu vivant par l'usage* »<sup>24</sup>.

Ce travail se doit donc de tenir compte des réalités socio-économiques du territoire – et les analyses sur lesquelles se fonde le Contrat ville-lecture peuvent

---

<sup>22</sup> LE MAREC, Joëlle. Public savant, public profane. In *L'Action culturelle en bibliothèque*, p. 41.

<sup>23</sup> REMY, Patricia. Ouvrir un espace d'intervention aux usagers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°1, p.99.

<sup>24</sup> CALENGE, Bertrand. *ibid.* p.72.

l'y aider – c'est-à-dire des diverses catégories de publics. La segmentation des publics répond à une réalité sociale et culturelle. Il s'agit simplement de ne pas se satisfaire d'une vision de sociologue, et les catégories distinguées par les bibliothécaires doivent prendre en compte les réalités précises du territoire et de la collectivité<sup>25</sup>. Le ciblage des publics de l'action culturelle, cependant, reste marginal, et soit est fonction de l'âge (enfants / adultes / adolescents éventuellement), soit concerne les services de la bibliothèque hors les murs. Il s'agit de préserver les exigences d'un service public, de tenir l'équilibre entre le souci de s'adresser à chacun et celui de s'adresser à tous.

Il importe donc aussi que l'action culturelle préserve la qualité de l'offre culturelle de la bibliothèque. La bibliothèque n'est pas une offre de documentation comme les autres, elle n'est pas une industrie de service. Comme le rappelle François Rouet, l'action culturelle peut (doit) être vue comme le moyen pour la bibliothèque de ne pas devenir un simple « supermarché culturel ». C'est ce qu'il advient si l'on s'inscrit dans un processus de fourniture de biens culturels, si l'on se contente de répondre aux demandes changeantes et multiples des publics. Martine Blanc-Montmayeur met ainsi en garde contre ce risque, soulignant que « *la demande du public a transformé les usagers des bibliothèques en consommateurs de biens culturels* »<sup>26</sup>. Une action culturelle conçue comme un projet culturel ferme, soucieux du regard des publics et de la qualité de l'apport culturel, doit pouvoir, sinon éviter cet écueil, du moins faire en sorte de n'être pas qu'une réponse à une demande de consommation.

### **3.2. Un facteur de positionnement culturel**

Son action culturelle est tout d'abord l'occasion pour la bibliothèque de montrer sa capacité d'ouverture et son adaptabilité. Les partenariats avec d'autres acteurs culturels sont, de ce point de vue, très fructueux. Ils permettent à la

---

<sup>25</sup> Voir le Contrat ville-lecture 2004 de la MAT, ainsi que, par exemple, l'article de Dominique TABAH (Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1), qui donne à la suite son exposé de la politique de la bibliothèque les grandes caractéristiques de la population qu'elle dessert.

<sup>26</sup> Citée par ROUET, François. *op. cit.*, p.29.

bibliothèque de se faire connaître de publics qu'elle ne touchait pas nécessairement, ou seulement marginalement ; ils lui donnent l'occasion de confirmer son rôle de diffuseur de la culture, si ce n'est de producteur direct. En effet, les bibliothèques développent par le biais des manifestations qu'elles organisent des passerelles avec d'autres secteurs de la culture que celui de l'écrit et du livre. La bibliothèque – et la MAT n'est en cette matière qu'un exemple parmi d'autres – peut promouvoir une petite maison d'édition, un auteur peu connu. La MAT avait ainsi mis à l'honneur en 2004 la maison Bleu de Chine, editrice d'auteurs asiatiques, reprenant le thème du Salon du Livre de Paris. Mais elle a pu aussi présenter des auditions des élèves du Conservatoire de musique, des lectures mises en scène par des comédiens : les espaces destinés aux animations désormais aménagés dans toutes les bibliothèques permettent aussi souvent d'accueillir d'autres formes d'expression artistique que l'écrit. Un concert, de la danse, un spectacle quel qu'il soit, peuvent parfois prendre place à la bibliothèque. Ce rôle de diffuseur est rendu d'autant plus utile du fait de la rupture constatée entre la création contemporaine et les publics.

L'élaboration d'un projet d'action culturelle cohérent est ainsi le moyen pour la bibliothèque de préciser et d'affermir son rôle et sa place comme acteur culturel dans la ville. Elle s'affirme comme un lieu où trouve un écho toute la vie culturelle de la cité, donnant une place et une résonance à toutes formes d'expression. La bibliothèque peut devenir, selon le mot de François Rouet, un « *nouveau concept d'équipement culturel* »<sup>27</sup>, celui qui, de tous les acteurs culturels, touche le plus large public, qui intègre la vie culturelle et la programmation des autres acteurs culturels, qui y répond. Cette vocation est parfois renforcée par la situation même de la bibliothèque, lorsque celle-ci est installée dans un centre qui regroupe plusieurs établissements culturels, comme c'est le cas pour la MAT et même si ce type de programmation y est encore embryonnaire<sup>28</sup>. Cette ouverture est quoi qu'il en soit encouragée aussi par les nombreuses politiques contractuelles qui se mettent en place dans les collectivités, incitées en cela par l'Etat lui-même<sup>29</sup> – et tout simplement, parfois, parce que la

<sup>27</sup> *La grande mutation des bibliothèques municipales*, p. 30.

<sup>28</sup> Le CVL 2004 prévoit de développer les programmations musicales.

<sup>29</sup> Loi Voynet, loi Chevènement, circulaire Trautmann concernant le contrat ville-lecture.

rémunération d'un intervenant extérieur, artiste, conteur..., est prise en charge par la DRAC, ce qui n'est pas le cas si le travail est fait par le personnel de la bibliothèque.

De par le développement de cette coopération, la notion « d'objectifs » devient alors pertinente. Les valeurs soutenues dans l'action culturelle, et qui la légitiment, ne peuvent donner du sens et étayer une politique que si celle-ci ne se paie pas de mots et cherche à se définir des objectifs précis. L'on sait que les objectifs assignés à l'action culturelle, notamment par les responsables politiques, ne sont pas « purs » ; certains sont d'ordre économique, d'autres d'ordre social, ou simplement relèvent du loisir et de la distraction, ou d'une stratégie d'image. Il ne s'agit pas de rejeter en bloc ces visées non culturelles comme une instrumentalisation de la culture.

L'intérêt et l'enjeu d'une formalisation de l'action culturelle de la bibliothèque sont plutôt, semble-t-il, de hiérarchiser ces objectifs très hétérogènes. Ainsi, l'objectif social est « *très applaudi quand il joint en faisceau un projet artistique de bon niveau et un projet social, en somme lorsque le projet culturel n'est pas sacrifié à l'objectif social tout en y contribuant* »<sup>30</sup>. De même, la visée stratégique, la promotion de l'image de la bibliothèque, ne doit pas prendre le pas sur le contenu culturel des animations, au risque de tomber dans la simple publicité.

Par ailleurs, une définition plus précise de ce que vise la bibliothèque par son action culturelle donne un moyen de répondre à la demande d'évaluation de plus en plus pressante des responsables politiques. Non pas que les collectivités se refusent à investir en cette matière ; mais, nous l'avons vu, elles attendent un retour, et l'attribution d'un budget est liée à la définition d'objectifs et à leur réalisation. Ce type de document, définissant cadre, enjeux et objectifs de l'action culturelle, a été demandé à la MAT par les responsables de la culture de la Communauté d'agglomération. Il est l'occasion de rappeler les finalités d'une action dans le domaine culturel, telles que les conçoivent les responsables politiques à tout échelon de l'administration ; il permet de mettre au clair les

---

<sup>30</sup> MOULINIER, Pierre. *Op. cit.*, p. 32.

objectifs visés par la médiathèque dans son action, et d'y articuler les moyens qu'elle mettra en œuvre pour les atteindre. Une véritable politique d'action culturelle peut ainsi permettre de dégager, peut-être, quelques critères d'évaluation. Elle doit permettre d'en dégager qui soient pertinents, et ne se mesurent pas uniquement à l'aune des retombées médiatiques, ni seulement au nombre d'entrées enregistrées. Notamment, placer en tête les visées culturelles et les situer dans le contexte de la politique culturelle de la collectivité, permet de conserver le souci de la qualité de l'action menée, et sa légitimité.

Moyen de prendre en compte les attentes et les pratiques culturelles du public, source d'une affirmation et d'une légitimation de la bibliothèque et de son action dans la Cité, l'action culturelle est un programme et un projet. Par tous ces éléments, l'action culturelle fait désormais autant partie des caractéristiques qui définissent une *médiathèque* (et à plus forte raison une médiathèque d'agglomération), que la multiplicité des supports de documents.

# Troisième partie : Faire de l'action culturelle un projet à part entière

## 1. Mettre en cohérence : les collections

### 1.1. Pertinence des animations

La question de la pertinence des animations se pose dans le rapport que l'on établit entre ces diverses activités, et les collections de la bibliothèque. En effet, l'action culturelle vise pour une part à mettre en valeur la qualité et la diversité des fonds que possède la bibliothèque. Cependant, si les animations mettent en avant certains ouvrages, ou certains auteurs, ou certaines maisons d'édition, c'est pour promouvoir les ressources de la bibliothèque comme un ensemble riche et cohérent. « *Il est nécessaire de relier ces activités avec le projet culturel et documentaire d'ensemble de la bibliothèque* » souligne Dominique Arot<sup>1</sup>. L'action culturelle ne peut se construire qu'en relation avec ce qui fait la bibliothèque elle-même : ses collections, et la politique de développement qui leur est associée.

Il convient également de s'interroger sur la nature des actions entreprises. Toutes ne conviennent pas à tous types de supports. Ainsi, les expositions restent un exercice difficile. Il est délicat d'exposer des livres, par exemple, ou de l'écrit. Peu des gens sont prêts à lire des panneaux entiers de textes lors d'une exposition, et montrer ainsi des livres ou des textes n'est pas toujours une solution aisée pour « faire entrer » dans l'esprit du texte. L'exposition doit faire passer d'un exercice

---

<sup>1</sup> AROT, Dominique. *Les Partenariats des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002, p. 24.

privé et solitaire, la lecture, à une activité qui se tient dans un espace public, avec d'autres ; elle doit faire passer d'un objet lisible à un objet visible. Les ouvrages anciens, qui associent dans leurs pages textes et images (comme les ouvrages enluminés), ou les calligrammes ou les livres illustrés (notamment pour la jeunesse), s'y prêtent sans trop de mal. Mais il faut veiller à ce que l'exposition ne tombe pas dans l'accumulation, au lieu d'être le vecteur d'un propos – risque qui vient en particulier du caractère fragmentaire de ce qui est exposé. A ce titre, l'environnement de ce type de manifestation (comme des visites ou des conférences) est primordial pour permettre au public de mettre en perspective les éléments exposés.

Les lectures, de même, qui sont une autre pratique très courante parmi les activités d'animation régulières des bibliothèques, ne sont pas en elles-mêmes pertinentes, et nécessitent une réflexion préalable. Le travail de la MAT en direction des tout petits (0-3 ans) donne une idée de ce que peut être une action ainsi pensée. La bibliothèque est l'une des seules structures dans l'agglomération à proposer des animations et des ouvrages pour cette tranche d'âge et sur cette tranche d'âge ; un projet de travail en commun avec les crèches de l'agglomération a été élaboré, qui associe lectures à la bibliothèque et dans les crèches, et rencontres entre adultes, bibliothécaires et puéricultrices ou assistantes maternelles. Cette démarche a pour but, notamment, d'aider les crèches à se constituer un fonds d'albums et d'ouvrages de puériculture, et à se familiariser avec la manipulation des livres pour bébés. La lecture y est ainsi intégrée dans une réflexion globale sur l'apport que peut fournir la bibliothèque en matière documentaire.

On pourrait multiplier les exemples pour d'autres animations, comme les rencontres et les débats, ou les projections de films, ou encore des manifestations comme les festivals. Toutes ces activités nécessitent d'être pensées en relation à la fois avec les collections de la bibliothèque, et avec le propos général qu'elle veut soutenir par son action culturelle.

Afin que les animations forment un tout cohérent, il peut être nécessaire par ailleurs de concentrer son travail sur certains aspects des collections, particuliers à

la bibliothèque. Bernard Huchet rappelle ainsi qu'il faut que la programmation « *s'articule sur certains contenus propres à la bibliothèque, et suffisamment représentatifs de son identité pour ne point risquer de s'en voir dissociés dans l'esprit du public. [...] si l'on veut qu'il [le rapport entre la nature des fonds et le contenu d'une action culturelle] soit étroit, cette volonté signifie qu'on devra se prescrire des choix, et réduire en conséquence – pour les seuls fondements de la politique d'animation – les perspectives encyclopédiques présidant généralement à la constitution des fonds des bibliothèques publiques.* »<sup>2</sup> En outre, le caractère très généraliste des bibliothèques peut se trouver limité, en ce qui concerne l'action culturelle, par la présence des autres acteurs culturels.

Ce rapport étroit entre des fonds représentatifs, et des manifestations ou des animations, n'est pas forcément fondé sur des collections entièrement constituées, dont chaque conservateur à son tour aurait hérité, et qui fixeraient immuablement l'action culturelle de la bibliothèque dans leurs limites. Par exemple, le patrimoine n'est pas le seul fonds qui donne une véritable identité à la bibliothèque, loin de là. Cette identité peut, et même doit, être construite. L'expérience de la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers est à ce titre éclairante. Dans un article du *Bulletin des Bibliothèques de France*<sup>3</sup>, Jean-Marie Compte explique comment une bibliothèque de tradition patrimoniale et encyclopédique peut cependant mettre en place une politique d'action culturelle résolument tournée vers la création contemporaine. Depuis 1989, chaque année, la médiathèque organise en partenariat avec la Faculté des lettres et langues de l'université de Poitiers une semaine de débats et de rencontre avec des écrivains contemporains français et étranger. Une vingtaine d'auteurs sont ainsi invités à répondre à une question sur la littérature. Parallèlement, la médiathèque enrichit son fonds de littérature en imprimés et en supports non livres, en liaison avec les auteurs reçus et les maisons d'édition qui les publient. Le bilan de cette entreprise est positif : ce choix déterminé (mais non exclusif, bien sûr) en faveur de la littérature contemporaine a permis d'affirmer auprès du public, et parmi les autres acteurs de la vie culturelle de la ville, une personnalité forte de la médiathèque.

---

<sup>2</sup> In *L'Action culturelle en bibliothèque*, p. 19.

<sup>3</sup> Politique d'action culturelle à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n°1.

Le lien qui s'établit entre collections et action culturelle est donc à double sens : l'action culturelle s'appuie sur un fonds et un projet documentaire qui fondent l'identité de la bibliothèque, et les nourrit en retour.

## 1.2. L'écrit, et le reste

On rappelle encore souvent, et à juste titre, que l'écrit et le livre sont le point d'ancrage majeur des bibliothèques. Pourtant, une bibliothèque doit-elle ne centrer ses activités en matière d'action culturelle que sur l'écrit ? Si la grande majorité des usagers des bibliothèques sont des lecteurs, nous avons constaté que ceux-ci empruntent aussi DVD et CD, le nombre de prêts de ces supports allant croissant. La majorité des bibliothèques sont aujourd'hui des médiathèques, ou tendent à le devenir, et contiennent des collections de CD, de DVD, audio ou vidéo, d'œuvres d'art plastique, qu'il s'agit de faire vivre au même titre que les imprimés.

Par ailleurs, les notions même d'écriture et de lecture se sont aujourd'hui étendues sous la pression de l'image. Michel Melot<sup>4</sup> fait ainsi remarquer que l'on parle désormais d'écriture filmique, graphique, et de la lecture d'un tableau ; l'écriture est pour une large part visuelle, dissociée du langage, et la lecture avec elle. « *Le livre n'est plus la mesure [de la lecture]* »<sup>5</sup>, résume Michel Melot. L'ancienne séparation entre texte et image est de moins en moins valable. Au contraire, leur confrontation et leur mise en relation ne peuvent qu'être bénéfiques.

Il importe donc d'une part de mettre en valeur des collections liées à des usages de la bibliothèque qui ne sont pas nécessairement ceux de l'étude ou de la lecture cultivée ; et d'autre part de valoriser ces supports et ces formes d'expression autres que le livre et le texte. Elles sont en effet autant de modes d'accès à la connaissance. Et elles sont en outre au cœur de la définition de médiathèque, non seulement parce que, comme la dénomination l'indique, une médiathèque regroupe des supports multiples, mais aussi parce que la

---

<sup>4</sup> MELOT, Michel. Le temps des images. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 5.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 20.

médiathèque, nous l'avons souligné, peut être le lieu où se retrouvent et se répondent ces diverses formes d'expression.

Les supports non livres offrent d'ailleurs l'avantage d'être des modes d'accès à la culture souvent fondés sur l'échange et la convivialité, moins autoritaires que le livre du point de vue de la culture qu'ils « matérialisent », et liés à une pratique moins solitaire. En outre, on peut soutenir l'idée qu'éduquer à l'image, notamment, dans une société où celle-ci est tout de même très présente, est une manière d'assumer la visée civique de la bibliothèque dans le domaine de l'action culturelle.

Si donc on a pu penser que l'arrivée des nouveaux médias et la transformation des bibliothèques en médiathèques rendaient l'avenir de l'écrit incertain, ces médias et l'imprimé peuvent être plutôt complémentaires que concurrents, également considérés comme constitutifs de la pensée et de la vision contemporaines, chacun se nourrissant tantôt des uns tantôt des autres. Et à partir du moment où l'on estime que l'action culturelle est pour une part destinée à multiplier les moyens d'accès à une connaissance donnée, on ne peut guère diviser les activités d'animation selon les divers supports. Il ne s'agit donc pas de valoriser exclusivement l'une ou l'autre partie, mais de montrer la cohérence qui existe entre les approches offertes par l'écrit, la musique, l'image, le cinéma (ces trois derniers relevant des arts, autant que la littérature...), et, de ce fait, celle qui existe au sein des collections de la bibliothèque.

Certains pans des collections d'ailleurs, bien souvent peu mis en valeur par des animations, gagnent à une approche qui combine texte et audiovisuel. Que l'on pense par exemple au domaine des sciences, notamment expérimentales. Une exposition qui mêle textes explicatifs, manipulations, modules interactifs permet de rencontrer réellement cet univers et le mode de réflexion qui lui est propre, ce que ne peut faire un texte seul, ou une lecture. C'est notamment ce que propose la Cité des Sciences et de l'Industrie aux établissements qui souhaitent organiser une manifestation sur un thème scientifique. La multiplicité des média permet de développer ainsi un aspect peu connu des fonds de la médiathèque, tout en utilisant ses ressources – dans un domaine que par ailleurs l'Etat incite à valoriser par la

Fête de la Science. L'important est de croiser des approches différentes sur un même thème ou dans un même domaine, sans subordonner un support à un autre (sans, par exemple, faire de l'audiovisuel une simple illustration du texte).

De même, un fonds de films, documentaires et de fiction, peut offrir l'opportunité pour la bibliothèque d'élargir ses compétences, à condition de savoir créer des passerelles avec d'autres ressources. Dans le cadre du Mois du film documentaire, et à l'occasion des Cosmopolitaines, festival régional consacré aux cultures étrangères, la MAT a ainsi programmé la projection de films de réalisateurs portugais (pays à l'honneur des Cosmopolitaines de 2004), à teneur historique, comme le film *Capitaines d'avril*, de Maria de Medeiros, sur la révolution des Œillets. Ces projections sont complétées par une rencontre avec l'auteur portugais Agustina Bessa-Luís. Sont de la sorte associés le monde de l'image, et celui de l'écrit.

Ainsi, et avec la réserve cependant qu'il faut disposer de locaux et de dispositifs adaptés pour projeter des films<sup>6</sup> ou organiser des auditions de musique, l'action culturelle a tout intérêt à se saisir des supports autres que l'imprimé, afin de faire se rencontrer des arts et des cultures différents. La prise en compte du film ou de la musique par la bibliothèque diffère, par les rapprochements qu'elle opère ainsi, de celle des cinémas ou des conservatoires, et multiplie les points d'accès aux collections de la bibliothèque.

## **2. Programmer : les animations**

### **2.1. Hiérarchiser**

Les diverses actions mises en place dans le cadre de l'action culturelle ne prennent tout leur sens que si elles s'inscrivent dans une programmation globale, afin d'éviter de tomber dans la mise en place d'événements seulement médiatiques.

---

<sup>6</sup> Des problèmes d'ordre juridique se posent également pour la projection de films (droits à payer).

« *C'est dans la logique ainsi mise en œuvre, et qui fait naître une lisibilité véritable entre les manifestations successivement proposées au public, que se forge l'identité d'une action culturelle spécifique à la bibliothèque* » rappelle Bernard Huchet<sup>7</sup>. Cette logique et cette articulation donnent à l'action culturelle son cadre et sa légitimité.

Une programmation s'appuiera donc sur quelques axes structurants, cohérents bien sûr avec les collections et le projet général de la bibliothèque. Le choix des thèmes se fait souvent en lien avec l'actualité nationale, régionale, ou locale, au gré des festivals, fêtes et salons du livre, anniversaires ou commémorations. Sans dire qu'il faut ignorer ces occasions de manifestations, il peut être cependant plus profitable de ne pas les relayer toutes. En effet, la bibliothèque risque, sinon, de paraître se disperser, se soumettre aux événements plus médiatisés. Et il vaut mieux, souvent, choisir quelques thèmes sur l'année, et articuler la programmation autour de ces thèmes, que de multiplier les actions – quitte à lier à ces thèmes les événements nationaux ou régionaux, ce qui est souvent possible : une fête du livre se laisse célébrer selon des modalités très diverses.

Ainsi, ou bien la bibliothèque reconduit, d'année en année, un projet phare de sa programmation, qui lui donne une personnalité, un point de repère fort, comme c'est le cas pour le travail qui est fait autour de la littérature contemporaine à la BMVR de Poitiers ; ou bien l'on choisit un thème qui sera le pivot de la programmation d'un trimestre ou plus. Il est ainsi intéressant, à partir d'un thème structurant de la programmation, de mettre en place des animations ou des manifestations différentes, qui le déclinent. La MAT a procédé de la sorte à partir de l'exposition « Bestiaire du Moyen-Age » : une exposition d'importance consacrée aux animaux dans les imprimés du Moyen-Age a servi de fil directeur pour l'organisation de conférences, d'ateliers pour enfants et adultes, et de lectures<sup>8</sup>.

A vrai dire, souvent, c'est au fil des années qu'émergent les grands axes qui peuvent structurer ainsi les programmations de la bibliothèque ; la personnalité de

---

<sup>7</sup> In *L'Action culturelle en bibliothèque*, p.19.

<sup>8</sup> Voir l'annexe 2.

l'action culturelle se construit à mesure que la réflexion mûrit, que des partenariats se mettent en place et se révèlent durables. Ainsi commencent à se dégager, pour la MAT, dont la coordinatrice de l'action culturelle n'est entrée en fonctions qu'en 2003, quelques pistes solides : le patrimoine, d'une part, du fait de la richesse des collections patrimoniales de la bibliothèque, et pour la culture contemporaine, d'autre part, un travail sur l'année avec l'illustrateur en résidence au Centre régional du livre de Champagne-Ardenne<sup>9</sup>. Ce travail aboutit à plusieurs animations et manifestations : l'exposition des œuvres de l'illustrateur, l'organisation d'ateliers animés par ce dernier, et le montage de deux ou trois expositions par l'artiste, sur des thèmes et des artistes qu'il choisit.

Dans cette mesure, il semble intéressant, afin de construire une programmation avec une structure claire, de réfléchir à un classement des animations selon leur envergure plutôt que par niveau (depuis le « premier niveau » de la table thématique jusqu'à la rencontre d'auteur, par exemple) ou par genre (expositions, lectures...). Les classer par niveau, c'est se concentrer plus sur les collections que sur le public que l'on vise, par l'action culturelle, à attirer, à intriguer, à initier... Même si la finalité ultime est de faire se rencontrer des personnes et des œuvres (écrites ou non), il est bon de se placer dans la perspective de ceux qui reçoivent ces œuvres.

Les classer par genre, c'est mettre sur le même plan par exemple des expositions qui n'ont pas la même ambition, ni ne bénéficient des mêmes moyens. Les moyens financiers varient, certaines manifestations pouvant bénéficier de subventions ; les moyens matériels et humains ne sont pas équivalents non plus d'une exposition à l'autre : celles qui sont entreprises en partenariat avec d'autres établissements ou institutions culturels peuvent être d'autant mieux pensées, d'autant mieux fournies et étoffées ; elles seront d'ailleurs souvent itinérantes, et participent ainsi à un rayonnement au moins régional, voire national, de la bibliothèque. La place respective des actions d'envergure et des actions plus discrètes n'est alors plus lisible. On court le risque à la fois de dévaloriser les « petites » animations, par comparaison directe avec les plus importantes, et de

---

<sup>9</sup> Voir également les annexes concernant le Contrat ville-lecture de la CAT et l'exposition « Paul Cox ».

diluer les retombées que peuvent avoir les actions plus conséquentes. Ce classement proposé est un classement « intellectuel » des animations, une réflexion destinée à organiser ces dernières entre elles et au sein du projet global de l'établissement.

Penser les actions selon leur envergure, c'est alors les ordonner selon les objectifs visés et les moyens mis à les réaliser. Les petites animations comme les lectures pour les enfants, les clubs de lecteurs, les ateliers, donnent à l'action culturelle de la bibliothèque sa régularité. Les manifestations ambitieuses lui assurent une visibilité, une audience plus grande. Parmi ces deux types d'actions, certaines peuvent alors s'articuler autour de thèmes communs, choisis pour donner à la programmation de l'année sa coloration, et qui les lient sans les mêler.

Enfin, on le voit aussi, ce classement selon l'envergure détermine également la fréquence de chaque type d'action, les premières revenant évidemment plus fréquemment que les secondes (ce d'autant plus qu'à la question des moyens s'ajoute celle de la durée : une exposition importante restera plusieurs semaines installée).

## **2.2. Pérenniser**

L'action culturelle, nous l'avons déjà évoqué, prend forme sur la durée. Il lui faut être relativement indépendante des modes et des tentations de l'événement. Cette résistance est aussi ce qui lui donne son identité, et à la bibliothèque elle-même. S'inscrire dans la politique culturelle de la ville ou de l'agglomération dont dépend la bibliothèque peut cependant être un moyen d'assurer à l'action culturelle une certaine stabilité. En effet, les politiques contractuelles qui sont mises en place dans le domaine de la culture, notamment le dispositif des contrats ville-lecture, établissent des lignes directrices de travail et des objectifs sur plusieurs années. Mais quoique liée pour une part au temps bref de l'événement et de la politique, l'action culturelle doit aussi s'appuyer sur le temps long de la constitution des collections, et de la « formation » de lecteurs, d'auditeurs, de spectateurs.

Il s'agit d'abord, pour une part, de fidéliser le public de la bibliothèque, de l'habituer à l'action qui y est menée<sup>10</sup>. Des ateliers, ou des activités comme les clubs de lecteurs, les lectures ou les projections régulières, sont par exemple reconduits d'une année sur l'autre si le public est suffisamment nombreux. C'est là une manière de donner une stabilité à l'action culturelle de la bibliothèque en donnant des points de repères au public. Il est plus aisé, dans le cadre des ateliers, de travailler sur une durée plus longue, car le public de chacune de ces animations est restreint et toujours le même. Peuvent alors parfois se mettre en place des travaux sur plusieurs années. Un travail « filé » est ainsi mené depuis deux ans à la MAT avec des personnes d'un centre pour handicapés moteurs et mentaux : à partir d'un atelier de calligraphie, les participants ont appris à connaître et ont cultivé quelques plantes tinctoriales ; il est prévu, pour l'année 2005, qu'un herbier de ces plantes soit confectionné.

Plus largement (et plus simplement), veiller à donner à l'action de la bibliothèque un aspect durable rejoint les intérêts et les pratiques de diffusion et de promotion de cette action. Lorsque est organisée une exposition, il est intéressant de concevoir et de faire imprimer – mais les bibliothèques sont souvent limitées par leur budget pour ce genre de production – des catalogues ou des cartes postales destinés à la vente. Ces objets restent, et permettent aux visiteurs de mieux s'approprier l'exposition qu'une visite ponctuelle, où l'on ne bénéficie pas toujours des explications d'un guide. Ce principe peut être étendu aux réalisations produites dans le cadre d'ateliers. Ainsi, un atelier sur la légende de Lancelot, mené par le service de l'Espace Culture Multimédia avec des élèves d'une classe de CM1, a abouti à la production d'un Cd-rom qui est désormais en vente à la bibliothèque. Ce qui ne concernait qu'un public restreint et ciblé (des scolaires) est ainsi mis à la portée des autres publics. De même, on peut garder trace de rencontres ou de débats par des enregistrements audio (comme ce peut être pratiqué pour les colloques et les congrès). Ce travail donne la possibilité que les personnes qui n'ont pas visité l'exposition, participé à l'atelier, assisté au débat, soient cependant partie prenante.

---

<sup>10</sup> Ce travail est d'autant plus important que le public des bibliothèques n'est pas qualitativement stable : s'il est pour une part constitué d'habités, il comprend également une part de personnes en perpétuel renouvellement.

Il faut insister ici sur la nécessité que l'action culturelle bénéficie de moyens réguliers, afin qu'elle puisse se déployer dans la durée et se structurer. Il est donc important qu'un budget soit spécifiquement destiné à l'action culturelle, et qu'il soit, à défaut de conséquent, stable. Une véritable politique d'animation a besoin d'être soutenue par des moyens financiers sur lesquels la bibliothèque puisse compter d'année en année. Cette exigence risque malheureusement, parfois, d'entrer en contradiction avec certains modes de financement des manifestations. En effet, les apports financiers dans le domaine de l'action culturelle peuvent n'être que ponctuels, car dispensés sur le fondement d'un projet précis (pour une exposition d'envergure, par exemple, que l'on monte avec des partenaires). Cependant, la majorité des bibliothèques dispose d'un budget spécifique pour les activités d'animation (achat de matériel, impression de catalogues et de documents publicitaires, frais d'assurance et redevances), auquel viennent s'adjoindre des subventions pour la rétribution d'un intervenant, par exemple. Ce budget s'élevait, pour la Médiathèque de l'agglomération troyenne, en 2003, à 111 000€, soit environ 17 % du budget total de fonctionnement de la médiathèque, hors salaires et charges et hors opérations exceptionnelles (parmi lesquelles l'exposition « Bestiaire du moyen-âge », qui a nécessité un budget de 150 000€)<sup>11</sup>. La MAT est donc bien dotée en cette matière. Elle a en outre ceci de particulier que la programmation faite par le bureau d'étude CAFE pour la réalisation du projet BMVR (bâtiment et fonctionnement), inscrivait dans ses recommandations un montant chiffré pour le budget annuel de l'action culturelle – signe que cette dernière est un élément fondamental de la bibliothèque elle-même. Ce budget va croissant depuis l'ouverture de la médiathèque en 2002, où il s'élevait à 104 065€. Si l'on ne considère que les sommes allouées pour les expositions, les animations et les fournitures, le total se monte en 2003 à 70 000€ environ, en 2004 à 82 000€. Le budget destiné à ces mêmes dépenses devrait augmenter en 2005, pour atteindre les 100 000€, montant prévu par la programmation.

---

<sup>11</sup> Le budget 2003 de l'action culturelle est donnée en annexe 1. Le budget 2003 complet et détaillé de la Médiathèque de l'agglomération troyenne peut être consulté dans notre rapport de stage, en annexe.

### **2.3. Rendre lisible**

La lisibilité de l'action culturelle de la bibliothèque, d'abord, va de pair avec la cohérence de sa programmation. Il sera en effet d'autant plus aisé de rendre lisible pour le public, les partenaires, les responsables politiques, une programmation bien pensée. Bien sûr, tâcher de s'ancrer dans les cadres existants de la vie culturelle peut déjà permettre de donner des points de repères. Relayer des événements nationaux ou régionaux participe de ce balisage (et est d'ailleurs parfois demandé par la tutelle de la bibliothèque).

Le caractère lisible ou non de l'action culturelle dépend également de la promotion que l'on en fait. Il est nécessaire de tenir informé le public, habituel et potentiel, même si la communication est toujours un casse-tête pour les bibliothécaires, qui ne trouvent souvent que peu de relais pour faire connaître l'action de la bibliothèque. La majorité des bibliothèques éditent un programme, ou un agenda des animations qui se dérouleront dans ses espaces ou chez ses partenaires. Ce document est quoiqu'il en soit le reflet de la programmation : débordant d'activités mais peu lisible si la programmation l'est, mettant au contraire en avant un thème ou une manifestation d'envergure, et les activités qui s'y articulent, si la programmation est plus structurée. Mais faire connaître les activités de la bibliothèque en matière d'action culturelle peut également passer par l'exposition de ce que les participants à des ateliers ont réalisé, ou celle des ouvrages sélectionnés par le club des lecteurs. Il est important de tirer parti de tous les moyens de diffusion dont la bibliothèque dispose ; les bibliothèques qui sont dotées d'un site Web « exposent » ainsi sur leurs pages Internet ces réalisations.

Par ailleurs, une réflexion sur les destinataires de l'action culturelle est nécessaire pour que les différentes activités mises en place dans son cadre soient bien appropriées par le public : quelles animations met-on en place, pour quel public ? En règle général, c'est le public dans son ensemble, ce sont les habitants de la ville ou de l'agglomération qui sont les destinataires de l'action culturelle. Les destinataires d'une action ne sont ciblés que lorsque celle-ci concerne des enfants, des scolaires, ou lorsqu'il s'agit d'une action hors les murs.

Il est donc important de penser la réception des activités d'animation, même s'il est impossible de savoir véritablement ce que telle exposition, telle rencontre, tel atelier apportera aux visiteurs ou participants. Quoi qu'il en soit, l'attitude des publics varie selon la nature et l'envergure de l'action à laquelle il participe. Marie-Pierre Dion<sup>12</sup> souligne ainsi que, selon ce que l'on montre, le public adopte une posture mentale différente. Ainsi, une animation ne recueillera pas le même type d'attention de la part de son public selon que son thème est scientifique, ou artistique, par exemple. Le public ne sera pas dans la même disposition d'esprit, n'aura pas les mêmes attentes. En outre, chacun réagit aussi différemment face à une même animation. Il existe des publics connaisseurs et réguliers, qui viennent alimenter leur culture, et des publics qui nouent un rapport « spectaculaire » à ce qui est présenté. Les différentes manières de mettre en relation public et « culture » sont alors autant de façon de répondre à ces attentes variées : la visite commentée permet l'adaptation aux besoins, l'échange, l'explication ; les manifestations collectives orales ou visuelles (lectures, spectacles) donnent vie aux œuvres et émotion. Du fait de la diversité des approches que peuvent avoir les publics, il est également intéressant d'offrir plusieurs points d'accès, plusieurs modalités de lecture, à une même action. Décliner un même thème par des animations différentes – comme le thème du bestiaire a donné lieu à la MAT à une exposition et à plusieurs ateliers<sup>13</sup> – donne par exemple cette possibilité.

Enfin, les espaces dans lesquels prennent place les activités d'animation participent aussi de la lisibilité de ces dernières. En effet, non seulement un espace spécifique pour les expositions, ou pour des ateliers par exemple, est nécessaire pour mettre en valeur les activités de la bibliothèque (en plus d'être indispensable pour raisons pratiques, lorsqu'il s'agit d'ateliers) ; et en règle générale, conformément aux recommandations en la matière, des espaces réservés aux activités d'animation sont désormais prévus dans les bâtiments des bibliothèques. Mais, en outre, un type d'espace ou de lieu influe sur l'image que l'on veut donner ou qu'on se fera de l'action qui s'y déroule. On choisit en général un lieu

---

<sup>12</sup> DION, Marie-Pierre. Le patrimoine des bibliothèques et ses publics. In ODDOS, Jean-Paul (dir.). *Le Patrimoine*. Paris : Cercle de la Librairie, 1997.

<sup>13</sup> Voir annexe 2.

« prestigieux » pour une manifestation d'envergure. L'exemple de la MAT est à ce titre significatif. La bibliothèque dispose de plusieurs espaces d'exposition<sup>14</sup> : un espace d'exposition permanente, le « parcours scénographié », consacré à la mise en valeur de son fonds patrimonial, et un espace vaste et fonctionnel, presque en face de l'entrée, destiné à accueillir des expositions temporaires, le « forum ». Cependant, ce dernier, espace ouvert et neutre, reste du même coup peu visible : la couleur claire de ses murs n'attire pas le regard, qui se tourne plutôt vers la banque de prêt, située en vis-à-vis. Une exposition dans le forum requiert donc une scénographie efficace et bien pensée – compétence que n'ont pas nécessairement les bibliothécaires. Or, c'est dans cet espace que sont organisées les expositions consacrées aux illustrateurs jeunesse notamment ; si l'artiste ne met pas en place lui-même une scénographie, l'exposition n'est alors guère visitée. A l'inverse, et comme le montre bien l'exemple de « Bestiaire du Moyen Age »<sup>15</sup>, les expositions les plus conséquentes ou considérées comme les plus prestigieuses – c'est-à-dire, encore aujourd'hui, des actions qui ont trait au patrimoine – ont lieu dans la « Grande Salle ». Cette salle est en réalité un magasin, où sont conservés les ouvrages issus des fonds confisqués à l'abbaye de Clairvaux, et dont l'un des murs, vitré, permet de voir les rayonnages. S'y tiennent donc les expositions patrimoniales, les conférences et les rencontres d'écrivains que la bibliothèque organise. Cependant, le prestige d'une salle rejaillit sur la manifestation qui s'y déroule. Il semblerait intéressant, ainsi, que les salles prestigieuses soient parfois envahies par ces actions plus discrètes, ou plus tournées vers la création contemporaine. C'est là un moyen à la fois de mieux les faire connaître, et de changer la perception que l'on a habituellement (le public compris) de la valeur relative des collections. Avec cette réserve que la superficie et la configuration des espaces déterminent aussi les possibilités d'action, le choix des espaces donne un sens à l'animation qui s'y tient.

---

<sup>14</sup> Voir annexe 1.

<sup>15</sup> Voir dans l'annexe 2, le descriptif de l'exposition.

### **3. Organiser : le travail en réseau et les partenariats**

#### **3.1. Globalité / proximité**

Une véritable politique d'animation, nous l'avons vu, est le moyen pour la bibliothèque de se montrer ouverte à la vie culturelle et d'y prendre place. Cela passe par la constitution de partenariats, qui peuvent se nouer au niveau national, mais surtout local et régional, l'exigence qui sous-tend cette démarche étant, plus largement, celle d'un aménagement culturel du territoire<sup>16</sup>. L'action culturelle s'appuie ainsi sur les ressources que représentent les autres institutions et acteurs culturels – comme le fait la MAT, qui invite l'illustrateur en résidence au CRL à exposer dans ses espaces. Elle s'appuie également sur des acteurs de proximité, comme les associations locales, notamment dans le cadre d'activités hors les murs. L'action culturelle se définit donc entre prise en compte d'un territoire dans sa globalité, et travail de proximité en relation avec le public que la bibliothèque a précisément à desservir. Dans cette mesure, elle se structure plutôt à l'échelle d'un réseau de bibliothèques, c'est-à-dire certes un réseau véritablement constitué, comme peut l'être l'ensemble bibliothèque centrale – bibliothèques de quartier ; mais aussi un réseau plus informel, fondé sur un travail en concertation de bibliothèques d'un même territoire.

Ainsi, la place respective des bibliothèques de quartier et/ou des bibliothèques des petites communes, et de la bibliothèque centrale en matière d'action culturelle est à définir. Le rôle traditionnel des bibliothèques de quartier et des petites BM est un rôle de proximité, tandis que la bibliothèque centrale dessert un public varié, souvent en partie étudiant, et recherche un rayonnement plus large pour ses activités ; elle donne le ton pour l'organisation du travail en

---

<sup>16</sup> Cette exigence est notamment relayée par les DRAC. Ainsi, la DRAC de Champagne-Ardenne, dans son bilan de 2003, souligne qu'elle « a accompagné les projets visant à compléter l'offre culturelle existante et répondant à une logique d'aménagement du territoire. En ce sens, elle favorise l'inscription de volets culturels au sein des contrats d'agglomération et des contrats de pays ». C'est le cas pour la Communauté de l'Agglomération troyenne, qui possède des compétences en matière culturelle, et dont le Contrat de ville contient un volet culturel, avec lequel le Contrat ville-lecture s'articule. Voir le rappel dans le Contrat ville-lecture des axes développés en cette matière par le Contrat de ville, en annexe 1.

réseau. Cependant, une telle répartition a tendance à entraîner un déséquilibre du réseau au profit de la bibliothèque centrale, surtout lorsque celle-ci est, comme la MAT, un bâtiment neuf, vaste, agréable, bien doté. « *Une nouvelle centrale [peut causer ce déséquilibre] en attirant l'usager des bibliothèques de quartier dans ses murs, voire en se plaçant en position de bibliothèque quasi universelle dans la ville* », analyse Julien Roche à travers l'exemple de la bibliothèque de Saint-Etienne<sup>17</sup>. Il est donc important de réfléchir à une articulation entre la bibliothèque centrale et les bibliothèques de proximité. Ainsi, il semble que les bibliothèques de proximité ne doivent pas être cantonnées à ce rôle ; au contraire, leur public ne peut qu'être intéressé par des animations plus ambitieuses, qu'il a moins l'occasion de voir. En outre, éviter de placer systématiquement les « petites » animations dans les petites bibliothèques permet de promouvoir le travail et les ressources de ces dernières, et de donner au réseau ou au travail commun sa cohérence en en faisant les points d'appui et les relais efficaces du projet global d'action culturelle.

Dans un même souci de cohérence, une partie des animations elles-mêmes peuvent se déployer sur tout ou partie du réseau des bibliothèques. Les articulations entre les bibliothèques sont alors variées. Ce peut être le suivi d'activités semblables dans toutes les bibliothèques, lorsqu'il s'agit d'animations régulières et habituelles en bibliothèque, comme des lectures pour les enfants. Dans le cas d'une manifestation plus exceptionnelle et plus conséquente, comme une exposition importante ou un débat, l'organisation sera plus répartie. L'événement se tiendra ainsi souvent à la bibliothèque centrale, et des animations en rapport avec son thème seront organisées dans les bibliothèques de proximité. Une exposition peut également, tout simplement, circuler dans l'agglomération ; mais elle peut aussi prendre véritablement place sur l'ensemble du réseau. C'est notamment le dispositif qu'a mis en place la MAT pour une exposition d'œuvres de Paul Cox<sup>18</sup>, un illustrateur et plasticien : les différents éléments de l'exposition sont répartis sur trois bibliothèques de l'agglomération pour un mois, avant d'être rassemblés à la MAT pour un mois et demi. Parallèlement, des rencontres avec l'artiste sont organisées à la MAT, et des ateliers autour de ses œuvres, pour

---

<sup>17</sup> ROCHE, Julien. Proximité et centralité dans un réseau municipal : l'exemple de la bibliothèque de Saint-Etienne. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 2, p. 74.

<sup>18</sup> Voir annexe 3.

quelques uns animés par Paul Cox, se déroulent dans certaines des bibliothèques de l'agglomération.

Organiser ainsi l'action culturelle sur un réseau de bibliothèques rend nécessaire une perception précise de l'ensemble du fonctionnement du réseau, et une coordination étroite. La place de l'action culturelle dans l'organisation interne des services est donc assez déterminante : si sa responsabilité relève d'un service distinct, ou au moins si une personne en est chargée à temps complet – ce qui est loin d'être souvent le cas – le travail de réflexion et de structuration en est favorisé. L'action culturelle peut alors donner toute sa mesure, nourrir et valoriser l'activité de l'ensemble des services. On peut citer ainsi l'exemple de Mulhouse<sup>19</sup>, qui reste exceptionnel, mais où les conséquences de cette conception ont été tirées jusqu'au bout. Une modification de l'organigramme est donc venue concrétiser cette idée : quatre axes correspondant aux grandes orientations de la bibliothèque (éducation, social, patrimoine et documentation) ont été créés et placés sous la responsabilité de quatre conservateurs ; sont venus s'y adjoindre les axes « formation » et « animation », pensés comme étant au service de l'ensemble. Le responsable de l'axe animation définit le cadre organisationnel et la programmation de l'action culturelle, tout en laissant à la charge des services la responsabilité intellectuelle de la conception et de la mise en œuvre des animations qu'ils se proposent d'organiser. L'action culturelle est alors source de cohésion et de valorisation du travail des autres services. Plus généralement, lorsque l'impulsion, le cadre et la validation des activités d'animation reviennent à un responsable, une meilleure coordination est assurée, ainsi qu'une cohérence de l'action culturelle avec la politique générale des bibliothèques (et parfois avec le projet de la tutelle en la matière).

Il importe aussi, cependant, que chacune des bibliothèques puisse être force de proposition, que l'ensemble du personnel puisse être impliqué dans l'établissement du programme d'action culturelle. L'action culturelle en effet, si elle vient en plus des activités professionnelles quotidiennes, et est une charge

---

<sup>19</sup> Voir l'article de Danielle Taesch : Les Bibliothèques de Mulhouse : un réseau, des axes, une organisation transversale. *Bulletin d'information de l'ABF*, 1994, n° 162, p. 11-16.

supplémentaire de travail, est aussi un lieu d'expression pour les bibliothécaires, une occasion d'initiatives. Elle donne les moyens de mettre en œuvre d'une manière différente son rôle de médiateur. Ses conséquences en terme de valorisation du personnel ne doivent pas être négligées. Si donc il est important de montrer les réalisations des participants à un atelier, par exemple, il est nécessaire aussi de valoriser le travail des bibliothécaires qui l'ont conçu et encadré.

Dans cette perspective, la formation des bibliothécaires à l'animation est un point important. Encadrer un atelier, mener une animation sont des exercices difficiles. Il existe des stages dispensés par les services de la fonction publique, comme le CNFPT, dans le cadre de la formation continue, pour apprendre à lire et à conter une histoire à un public, à organiser une exposition, ou encore à monter des partenariats. Certaines associations en proposent également, comme Enfance et Musique, qui offre la possibilité de se former à la mise en scène et en musique de lectures pour les enfants. Mais la formation des personnels qui participent aux activités d'animation est loin d'être systématique ou régulière. Certes, les bibliothécaires des sections jeunesse bénéficient assez souvent de stages en la matière ; mais en général, une grande place semble laissée à l'initiative personnelle et à l'autoformation. C'est alimenter l'idée selon laquelle l'animation est un travail annexe, et non une démarche qui nourrit aussi le projet global de la bibliothèque. A l'opposé, Bernard Huchet va jusqu'à évoquer la professionnalisation, ou au moins la spécialisation des personnels chargés de l'animation ; il écrit ainsi que « *plus on avance dans la multiplicité des formes et donc des savoir-faire, plus on perçoit la nécessité d'affecter à l'animation des personnels expérimentés et permanents. (...) l'action culturelle n'aura véritablement trouvé sa place dans l'activité des établissements qu'une fois dotée d'un véritable statut professionnel, qui puisse garantir sa cohérence et sa pérennité* »<sup>20</sup>. Il n'est probablement pas utile, peut-être pas même souhaitable, qu'il y ait dans les bibliothèques des « professionnels de l'animation ». Ce serait en effet séparer ces activités des autres activités de la bibliothèque ; l'action culturelle ne s'articule plus, alors, avec le propos que porte l'établissement, et risque pour le coup de n'être plus qu'une offre de service et de divertissement. Il semble ainsi que c'est plutôt sur une formation régulière des

---

<sup>20</sup> In *L'Action culturelle en bibliothèque*, p. 18.

personnes qui participent à la mise en œuvre de l'action culturelle que peut se fonder la cohérence de cette dernière et la légitimité du service qui en est responsable et de ceux qui la font.

### **3.2. Objectifs, compétences, évaluation**

La mise en cohérence de l'action culturelle exige donc de définir précisément l'organisation du travail, tant du point de vue des visées que de la répartition même du travail. La bibliothèque, déjà, fixe pour elle-même des objectifs à son action culturelle. Ceux-ci reprennent en général, au moins pour une part, ceux que la collectivité a définis dans sa politique culturelle ou dans le Contrat ville-lecture. Mais des objectifs sont également à définir précisément lorsque l'on travaille dans le cadre de partenariats. Il ne s'agit pas que l'une des deux parties soit pour l'autre prestataire de services ; une collaboration bien pensée est source d'apport pour chacune des parties, et mobilise des ressources propres à chacun. La définition des objectifs et du déroulement du projet constitue une sorte de code de bonne conduite et donne l'assurance – tant que tous le respectent – que chacun y trouve son compte. Ce travail repose largement sur le dialogue, la négociation, et un effort de formalisation ; il doit permettre de déterminer à qui reviennent respectivement les décisions ou les initiatives, et, parmi les propositions, de faire la distinction entre ce qui est intéressant et ce qui est réalisable<sup>21</sup>.

Tout projet repose donc aussi sur une définition des compétences de chacun. Cette délimitation est double : il faut définir non seulement les compétences respectives des membres du personnel en cette matière ; mais aussi de définir celles des bibliothécaires, d'une part, et celle des intervenants ou partenaires travaillant avec eux pour une action, d'autre part. Ces coopérations et ce travail de répartition des compétences nourrissent la réflexion de la bibliothèque sur ses propres activités. Ils donnent en effet l'occasion de rencontrer des pratiques

---

<sup>21</sup> Sur ces points, voir AROT, Dominique. *Les Partenariats des bibliothèques*, chapitre 1, et notamment « Méthode de travail », p. 46.

d'autres professions, et de redéfinir quel est le rôle de la bibliothèque et des bibliothécaires dans la vie culturelle de la ville. Certes, plus les pratiques professionnelles des différents partenaires sont éloignées, et plus la collaboration peut être difficile ; mais elle est tout aussi fructueuse. C'est le cas d'un travail avec un artiste, par exemple, et c'est ce que soutient Patricia Rémy<sup>22</sup>. L'apport d'un artiste dans un projet est précieux, car celui-ci donne à voir et à se voir autrement, il renvoie de la société et de son rapport aux objets de l'art une vision critique, il suscite la création. C'est dans cette perspective qu'a été mise en place, chaque année, une collaboration entre la MAT et l'illustrateur ou le plasticien en résidence au CRL. L'artiste invite un autre illustrateur pour une exposition de son travail, se fait l'intermédiaire entre lui et la bibliothèque. Le dialogue en est facilité, les regards sont multiples, et la confrontation d'autant plus enrichissante – à la condition d'une organisation rigoureuse et d'une coordination ferme de la bibliothèque<sup>23</sup>.

Cependant, la collaboration n'est profitable à chacun, et réussie auprès du public, qu'à la condition de veiller à la qualité des actions mises en place. La qualité des intervenants, lorsqu'il y en a, est fondamentale pour que s'établisse un dialogue avec le public. L'organisation des activités, ensuite, est garante du bon déroulement de l'animation, que cela passe par l'annonce à l'avance de ce qui se déroulera, quand, et où, par l'indication des modalités de renseignement, d'inscription, et de l'accueil des visiteurs, ou encore par l'attention aux normes de sécurité. La qualité des activités d'animation est ce qui donne corps au discours de la bibliothèque, et fonde la légitimité de son action. La bibliothèque doit pouvoir faire preuve de scientificité, de professionnalisme dans le domaine documentaire, et de sérieux pour l'animation. Il s'agit donc aussi de s'assurer que l'on est capable de travailler sur d'autres ressources que le document écrit, si l'on décide de valoriser l'ensemble des supports ; sinon, il convient de faire appel à des personnes plus compétentes. De même, il peut être bénéfique de s'assurer les services d'une personne compétente en scénographie, surtout lorsqu'il s'agit de monter des expositions importantes.

---

<sup>22</sup> Notamment dans Médiathèque de Vitry-le-François. *Passage à l'acte, des artistes au cœur de la politique de la ville : des 6 et 7 novembre 2001*. Paris : Ma ville et moi, 2001.

<sup>23</sup> Voir annexe 3.

Enfin, il est possible alors, dans le cadre d'un travail qui se fonde sur la définition d'objectifs et de compétences, d'évoquer l'évaluation des projets menés, voire de l'action culturelle elle-même. On sait la difficulté qu'il y a à évaluer ce type d'activité. On ne peut connaître la portée réelle sur chacun de la rencontre avec un auteur ou avec des œuvres ; on ne peut se fonder entièrement sur le nombre de visiteurs ou de participants : un club de lecteur qui ne rassemble que quatre ou cinq personnes, mais dont la sélection d'ouvrages est attendue et empruntée rapidement par les lecteurs devrait-il cesser ? Peut-être faut-il, pour évaluer comme pour définir les objectifs d'un projet, se fonder sur l'apport que chacun a reçu de sa participation. Dans les actes du colloque de la bibliothèque de Vitry-le-François<sup>24</sup>, Patricia Rémy et Thierry Delcourt synthétisent ainsi le travail d'un atelier de réflexion autour de l'évaluation : celle-ci est une démarche, un moment d'un projet. Evaluer, c'est à la fois agir et prendre de la distance, prendre le temps de la réflexion. L'évaluation ne doit donc pas rester confinée dans une démarche d'expertise, mais être une interaction, provenir de tous ceux qui sont concernés. « *Une démarche d'évaluation d'un projet artistique portera sur trois niveaux :*

- *celui des effets de l'acte artistique*
- *celui du sens du projet culturel dans lequel s'inscrit l'acte artistique*
- *et enfin le sens du cadre politique dans lequel ce projet s'est déterminé »*<sup>25</sup>

L'évaluation, alors, crée du débat, car elle révèle des conflits d'intérêt et de goût. Elle se fonde sur le travail préalable de mise au clair du projet, de négociation, d'engagement réciproque, afin que toutes les parties, y compris le public lorsque c'est possible, aient leur mot à dire – vœu pieux, en partie, mais révélateur de la nécessité d'une vision qualitative des projets d'action culturelle. Ici, le travail de Jalel Rouissi<sup>26</sup>, qui propose une grille d'indicateurs pour l'évaluation des effets qualitatifs de la coopération entre des bibliothèques, nous apporte toutefois des

---

<sup>24</sup> *Passage à l'acte, des artistes au cœur de la politique de la ville*. Thierry Delcourt est l'actuel directeur de la Médiathèque de l'Agglomération troyenne.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>26</sup> JOUISSI, Jalel. Le réseau sous l'éclairage de la démarche qualité : proposition d'une grille d'indicateurs pour l'évaluation des effets qualitatifs de la coopération inter-bibliothèques. In Archivesic, [En ligne]. <<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>>.

pistes intéressantes. Sans reprendre l'ensemble de ces indicateurs, on peut dégager quelques critères d'analyse utiles à une évaluation qualitative d'une animation montée avec des partenaires (quels qu'ils soient). On s'intéressera d'abord aux relations que la bibliothèque entretient avec ses partenaires : y a-t-il, avec les professionnels partenaires, instauration d'une relation de réciprocité (qui peut se mesurer à la fréquence et à l'intensité des échanges, au poids et au rôle relatif de chacun dans l'organisation et la répartition du travail) ? Le second point concerne le public : une connaissance mutuelle des publics respectifs est un atout et favorise la compréhension des objectifs de chacun. Il importe également de déterminer quel apport l'action mise en place constitue pour le public. Enfin, pour ce qui touche au personnel lui-même, Jalel Jouissi invite à examiner le degré de motivation qu'a pu susciter le projet, l'acquisition ou non de savoir-faire et de compétences, la capitalisation ou non de connaissances. La complexité du travail en partenariat, et la nature des activités d'animation, ne permettent bien sûr qu'une mesure approchée de leur succès, laissant une place à la subjectivité, et une place nécessaire.

Ainsi, à examiner les divers moyens à mettre en œuvre et les divers aspects à prendre en compte pour donner à l'action culturelle toute sa cohérence, l'on voit combien celle-ci touche l'ensemble des composantes de la bibliothèque : collections, services et personnel, relations avec les partenaires ou collaborateurs. De même que la réflexion dont est porteuse une *politique* d'animation engage l'image que l'établissement tout entier veut donner de lui-même, la réalisation de cette politique implique la participation de tout ce qui le constitue.

# Conclusion

L'action culturelle est le reflet d'une certaine vision de la bibliothèque et des missions du bibliothécaire et du rôle qu'il se donne ; elle est une manière de se faire le passeur entre une culture désormais pensée comme multiple, et un public tout aussi multiple.

Aujourd'hui, nous l'avons montré, l'action culturelle ne peut plus se penser sous le seul angle des activités d'animation, ni simplement comme une façon de « donner de la vie » aux collections. Elle recouvre une exigence plus large, et doit pouvoir donner sa substance au projet de la bibliothèque, au propos qu'elle veut tenir, et aux relations qu'elle noue avec d'autres bibliothèques ou avec des partenaires.

Cette structuration, à la Médiathèque de l'agglomération troyenne, est encore en train de se faire. L'idée soutenue est bien qu'un projet d'action culturelle peut nourrir l'ensemble de la réflexion et de l'activité de la bibliothèque. Sa place importante dans l'organigramme – place encore affirmée par le conservateur qui en a la charge – et le budget qui l'accompagne sont autant de moyens créant à son développement de bonnes conditions. Peu à peu, des axes structurants sont mis en place, que ce soit dans la programmation (thèmes patrimoniaux d'une part, illustration jeunesse d'autre part), ou dans les modalités de mise en œuvre (répartition et cohérence sur l'agglomération, partenariats avec d'autres acteurs culturels, ou sociaux). L'ensemble est loin de fonctionner sans heurts, bien sûr, mais se dégage une volonté de décider d'une politique cohérente, qui définisse pour la bibliothèque une place auprès du public, parmi ses partenaires, aux yeux des responsables politiques.

Les « tâtonnements » de la MAT, dans ce travail en cours pour structurer l'action culturelle, nous ont ainsi semblé riches d'interrogations et d'enseignements quant à ce que peut (doit) être une action culturelle constituée en véritable projet – ce dont ne peut faire l'économie une médiathèque, qui se doit de s'inscrire dans la vie culturelle de la ville et de la construire.

# Bibliographie

## Bibliothèques

*Charte des bibliothèques*. Site du Conseil Supérieur des Bibliothèques, [en ligne].

<<http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/>> (page consultée le 03.09.2004)

*Rapport de 1998*. Site du Conseil Supérieur des Bibliothèques, [en ligne].

<<http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/>> (page consultée la 10.10.2004)

*Rapport de 1999*. Site du Conseil Supérieur des Bibliothèques, [en ligne].

<<http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/>> (page consultée la 10.10.2004)

## Monographies

**Association des Bibliothécaires français.** *Le Métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle à l'intention du personnel des médiathèques publiques*. 8<sup>e</sup> édition. Paris : Cercle de la Librairie, 1988. 394 p.

**BERTRAND, Anne-Marie.** *Les Bibliothèques municipales : acteurs et enjeux*. Paris : Cercle de la Librairie, 1994. 157 p.

**BERTRAND, Anne-Marie.** *Bibliothèques territoriales : identité et environnement*. Paris : CNFPT, 1996. 54 p.

**BERTRAND, Anne-Marie.** *Les Bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Cercle de la Librairie, 2002. 147 p.

**Bibliothèque publique d'information.** *La Bibliothèque dans la cité : colloque des 4-7 décembre 1992*. Paris : BPI, 1993. 231 p.

**CALENGE, Bertrand.** *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. 2<sup>e</sup> édition. Paris : Cercle de la Librairie, 1999. 442 p.

**ODDOS, Jean-Paul (dir.).** *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Cercle de la Librairie, 1997. 442 p.

**ROUET, François.** *La grande mutation des bibliothèques municipales.* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'administration générale, Département des études et de la prospective, 1998. 195 p.

## **Articles**

**GUYOTAT, Régis.** Six millions de personnes sont inscrites dans une médiathèque. *Le Monde*, 24 octobre 1996

**MELOT, Michel.** Le temps des images. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 5

**POISSENOT, Claude.** Penser le public des bibliothèques sans la lecture ?. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 5. Egalement disponible in Archivesic, [En ligne]. <<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>> (page consultée le 26.10.2004)

## **Action culturelle**

### **Ouvrages généraux**

*Culture et proximité : l'action culturelle dans la ville : démarches, expériences*, 2000, numéro spécial

**Médiathèque de Vitry-le-François.** *Passage à l'acte : des artistes au cœur de la politique de la ville : colloque des 6 et 7 novembre 2001.* Paris : Ma ville et moi, 2001. 123 p.

### **Bibliothèques et action culturelle**

#### **Monographies**

**Bibliothèque publique d'information.** *Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ? : colloque des 3 et 4 avril 1995.* Paris : BPI, 1996. 125 p.

**CABANNES, Viviane et POULAIN, Martine (dir.).** *L'Action culturelle en bibliothèque.* Paris : Cercle de la Librairie, 1998. 214 p.

**Ecole nationale supérieure des bibliothèques.** *Animation et bibliothèques : journées d'étude, avril 1984.* Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1985. 73 p.

**PETIT, Michèle, BALLEY, Chantal et LADEFROUX, Raymonde.** *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes.* Paris : BPI, 1997. 365 p.

**SEIBEL, Bernadette.** *Bibliothèques municipales et animation.* Paris : Dalloz, 1983. 324 p.

**TABET, Claudie.** *La Bibliothèque « hors les murs ».* Paris : Cercle de la Librairie, 1996. 277 p.

## **Articles**

**BAILLON-LALANDE, Dominique.** Missions culturelles et sociales des bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 35-40

**COMPTE, Jean-Marie.** Politique d'action culturelle à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 52-53

**REMY, Patricia.** Ouvrir un espace d'intervention aux usagers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 1, p. 99-100

**TABAH, Dominique.** Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 41-50

**TAESCH, Danielle.** Des projets culturels de quartier à Mulhouse autour de la bibliothèque-médiathèque. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n°1, p. 24-28

## **Lecture**

### **Monographies**

**HORELLOU-LAFARGE, Chantal et SEGRE, Monique.** *Sociologie de la lecture.* Paris : La Découverte, 2003. 123 p.

**POULAIN, Martine (dir.).** *Lire en France aujourd'hui.* Paris : Cercle de la Librairie, 1993. 255p.

**ROBINE, Nicole.** *Lire des livres en France des années 1930 à 2000.* Paris : Cercle de la Librairie, 2000. 260 p.

**SEIBEL, Bernadette (dir.).** *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture : actes du colloque de Marseille « La Bibliothèque dans la ville », 20 et 21 novembre 1994.* Paris : Le Monde éditions, 1995. 406 p.

**SINGLY (de), François.** *Les Jeunes et la lecture.* Paris : Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, Les Dossiers Education et formation, n°24, 1993. 206 p.

### **Articles**

**POISSENOT, Claude,** Meilleurs emprunts en bibliothèque et représentations professionnelles de la lecture. In Archivesic, [En ligne]. <<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>> (page consultée le 01.09.2004)

**ROSELLI, Mariangela.** Lire et se dire en français : de l'entrée en écrit comme acte social. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1

## **Réseau, partenariats**

### **Monographies**

**AROT, Dominique.** *Les Partenariats des bibliothèques.* Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002. 367 p.

### **Articles**

**GAUTIER-GENTES, Jean-Luc.** Figures de la polyvalence : regroupement de services et équipements culturels incluant une bibliothèque municipale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 2

**JOUISSI, Jalel.** Le réseau sous l'éclairage de la démarche qualité : proposition d'une grille d'indicateurs pour l'évaluation des effets qualitatifs de la coopération inter-bibliothèques. In Archivesic, [En ligne]. <<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>> (page consultée le 01.09.2004)

**ROCHE, Julien.** Proximité et centralité dans un réseau municipal : l'exemple de la bibliothèque de Saint-Etienne. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 2, p. 74-81

**TAESCH, Danielle.** Les bibliothèques de Mulhouse : un réseau, des axes, une organisation transversale. *Bulletin d'information de l'ABF*, 1994, n° 162, p. 11-16

## **Politiques publiques de la culture**

### **Ouvrages généraux**

#### **Monographies**

**BEGHAIN, Patrice.** *Le Patrimoine : culture et lien social*. Paris : Presses de Sciences Po, 1998. 115 p.

**DONNAT, Olivier.** *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1997*. Paris : Département des études et de la prospective, Ministère de la Culture et de la Communication, La Documentation française, 1998. 285 p.

**FAURE, Alain et NEGRIER, Emmanuel (dir.).** *La Politique culturelle des agglomérations*. Paris : La Documentation française, 2001. 202 p.

**MOULINIER, Pierre.** *Politique culturelle et décentralisation*. Paris : CNFPT, 1995. 303 p.

**MOULINIER, Pierre.** *Les Politiques publiques de la culture en France*. Paris : PUF, 2001. 127 p.

#### **Articles**

Les pratiques culturelles des Français, évolution 1989 – 1997. *Développement culturel : bulletin du Département des études et de la prospective du Ministère de la Culture et de la Communication*, 1998, n°124

**SAEZ, Guy.** Pouvoirs publics et politique culturelle : l'action des collectivités territoriales en matière culturelle. *Cahiers français*, 2003, n° 312

## **Politique culturelle et bibliothèques**

### **Monographies**

**BERTRAND, Anne-Marie.** *Les Villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider, 1945 – 1985.* Paris : Cercle de la Librairie, 1999. 324 p.

**GOSSELIN, Isabelle.** *Bibliothèques municipales et politiques culturelles.* Voiron : Editions de la Lettre du Cadre Territorial, 1995. 124 p.

**TAESCH, Danielle.** La bibliothèque dans la Cité. In *Mémoire pour demain, mélanges en l'honneur d'Albert Rousin, Gérard Thirion, Guy Vaucel.* Paris : ABF, 1995, p. 405-409

### **Articles**

**BOITARD, Laurence.** Lecture publique et intercommunalité : état des lieux. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 3, p. 44-47

**DEBRION, Philippe.** Intercommunalité et bibliothèques : l'exemple des villes nouvelles. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 3, p. 60-63

**GALAUD, Nicolas.** Bibliothèques et territoires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 3, p. 20-26

**NOYE, Christophe.** Intercommunalités culturelles. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 3, p. 40-43

**RIOUX, Jean-Pierre.** L'évolution des politiques culturelles et les métiers de la bibliothèque. *Bulletin d'information de l'ABF*, 1991, n° 152, p. 46-51

# Table des annexes

|  |             |
|--|-------------|
| <b>ANNEXE 1. L’ACTION CULTURELLE À LA MÉDIATHÈQUE DE<br/>L’AGGLOMÉRATION TROYENNE.....</b>                                   | <b>I</b>    |
| LES MOYENS DE L’ACTION CULTURELLE.....   | II          |
| POLITIQUES PUBLIQUES : LE CONTRAT VILLE-LECTURE 2004 DE<br>L’AGGLOMÉRATION TROYENNE.....                                     | VI          |
| <b>ANNEXE 2. UNE EXPOSITION D’ENVERGURE ET LA DÉCLINAISON DE<br/>SA THÉMATIQUE : L’EXPOSITION « BESTIAIRE DU MOYEN AGE »</b> | <b>XIII</b> |
| L’EXPOSITION .....   | XIV         |
| LES ANIMATIONS AUTOUR DE L’EXPOSITION.....   | XV          |
| <b>ANNEXE 3. UN EXEMPLE D’ACTION CULTURELLE EN RÉSEAU :<br/>L’EXPOSITION DES ŒUVRES DE PAUL COX.....</b>                     | <b>XIX</b>  |
| L’ORGANISATION DE L’EXPOSITION .....   | XX          |
| L’EXPOSITION .....   | XXI         |
| UN TRAVAIL EN RÉSEAU ? .....   | XXIV        |

# **Annexe 1. L'action culturelle à la Médiathèque de l'agglomération troyenne**

## Les moyens de l'action culturelle

### Moyens humains

Nous avons mentionné la place importante qu'occupe l'action culturelle dans l'organigramme de la Médiathèque de l'agglomération troyenne : sa mise en œuvre et sa coordination sont assurées à un échelon élevé de l'organigramme, par un conservateur territorial responsable plus globalement du réseau. **A la médiathèque** même, l'action culturelle s'appuie sur plusieurs services, qui ne dépendent cependant pas tous directement de la responsable.

Dépendent du service « réseau / action culturelle » :

- le service « bibliothèque hors-les-murs », qui compte 4 personnes
- les deux annexes de quartiers, dans lesquelles chacun participe aux animations, soit 11 personnes à l'annexe des Chartreux et 7 personnes à celle des Marots (chaque annexe dispose d'un espace culture multimédia).

Le service « réseau / action culturelle » travaille par ailleurs avec :

- le service « patrimoine », dont dépendent le service « diffusion du patrimoine » (3 personnes, dont deux médiateurs du livre, qui travaillent d'une part avec les scolaires du secondaire, et d'autre part avec le service « bibliothèque hors-les-murs ») et le service « tourisme » (2 personnes, notamment responsables des visites de groupe de la médiathèque : Grande Salle et parcours scénographié<sup>1</sup>)
- le service « lecture publique », dont dépendent le service « jeunesse » (6 personnes) et le service « espace culture multimédia » (5 personnes).

**Dans les bibliothèques de l'agglomération**, personne n'est affecté en priorité à l'action culturelle. Certaines bibliothèques bénéficient de l'aide d'un médiateur multimédia. Toutes, quoi qu'il en soit, peuvent faire appel au personnel de la MAT. Ainsi, les médiatrices du livres ou les personnes chargées d'ateliers à la MAT viennent encadrer des animations dans les autres bibliothèques de l'agglomération.

---

<sup>1</sup> Voir *infra* « moyens matériels : les espaces ».

## Moyens financiers

### - Budget 2003 (fonctionnement)

Hors salaires et charges et hors opérations exceptionnelles, les principaux postes budgétaires de fonctionnement pour l'animation et la communication sont les suivants :

|   | Compte | Montant voté     | Rappel 2002      |
|---|--------|------------------|------------------|
| Primes d'assurance                              | 616    | 32 000 €         | 23 900 €         |
| Expositions                                     | 6233   | 15 000 €         | 2 795 €          |
| Catalogues et imprimés                          | 6236   | 13 000 €         | 7 818 €          |
| Transports collectifs                           | 6247   | 1 000 €          | 762 €            |
| Divers services ext.                            | 6288   | 40 000 €         | 56 595 €         |
| Redevances, impôts et taxes (Agressa, SACEM...) | 637    | 10 000 €         | 12 195 €         |
| <b>Total</b>                                    |        | <b>111 000 €</b> | <b>104 065 €</b> |

### - Opération exceptionnelle : exposition « Bestiaire du moyen-âge » (budget d'investissement)

#### Dépenses HT

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| Primes d'assurance              | 48 250 €         |
| Prestations extérieures         | 810 €            |
| Affiches, communication         | 2 450 €          |
| Scénographie                    | 29 150 €         |
| Catalogue                       | 23 150 €         |
| Autres publications             | 3 300 €          |
| Transport de biens              | 4 840 €          |
| Réceptions                      | 810 €            |
| Animations, action culturelle   | 4 830 €          |
| Achat matériel audiovisuel      | 4 830 €          |
| Déplacements                    | 3 000 €          |
| Nettoyage, prestations diverses | 6 560 €          |
| Surveillance, gardiennage       | 22 500 €         |
| <b>Total dépenses HT</b>        | <b>152 480 €</b> |

#### Recettes HT

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| DRAC                           | 20 000 €         |
| Région Champagne-Ardenne       | 20 000 €         |
| FEDER                          | 29 000 €         |
| Conseil Général de l'Aube      | 15 000 €         |
| BnF Pôle associé               | 20 000 €         |
| Parrainage ANDRA <sup>2</sup>  | 10 000 €         |
| Recettes en régie <sup>3</sup> | 22 385 €         |
| Solde à la charge de la CAT    | 36 095 €         |
| <b>Total recettes HT</b>       | <b>152 480 €</b> |

<sup>2</sup> Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Centre de l'Aube).

<sup>3</sup> Entrées, vente de cartes postales, d'affiches et de catalogues. Entrée : plein tarif 3€ ; visite dans le cadre de « Pass'Troyes » (passeport donnant accès à plusieurs lieux touristiques, en vente à l'Office de tourisme) 1,50€ ; tarif de groupe 30€ ; gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants. Prix du catalogue : 18€. Prix des cartes postales : 0,50€. Les ventes de catalogues et de cartes postales se poursuivent d'ailleurs depuis la fin de l'exposition.

## Moyens matériels : les espaces

Des espaces dédiés aux activités d'animation ont bien sûr été pensés dès la **programmation**<sup>4</sup>. Celle-ci prévoyait :

- un « espace d'introduction à la visite » de 100 m<sup>2</sup> : espace préalable à « l'espace d'exposition permanente du fonds patrimonial », il présente un échantillon remarquable du fonds patrimonial de la bibliothèque et sert d'introduction visuelle et sonore à la visite
- un « espace d'exposition permanente du fonds patrimonial » de 200 m<sup>2</sup>, qui permet une mise en valeur du fonds patrimonial scénographié
- un espace d'exposition temporaire de 150 m<sup>2</sup>.

La programmation détaille ainsi l'articulation entre ces différents espaces : l'espace d'introduction à la visite est largement ouvert sur le hall d'accueil afin d'en favoriser l'accès public. L'espace d'exposition permanente lui est contigu ; il permet de présenter aux visiteurs une partie du fonds patrimonial de la bibliothèque. L'espace d'exposition temporaire est totalement indépendant de ces espaces. Il offre un volume « spacieux, unitaire et libre de toute structure porteuse intermédiaire. Il peut ainsi accepter des scénographies adaptées à chaque exposition. Il peut être totalement occulté pendant les périodes d'absence, de montage ou de démontage d'expositions. Il doit pouvoir être utilisé en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque, pour d'éventuelles manifestations (vernissages...) ». Cet espace a effectivement été aménagé selon ces exigences. Il est situé près de l'entrée, sur laquelle il est ouvert (il n'est fermé que sur les trois autres côtés). Il permet en effet de concevoir des scénographies variées, étant neutre dans sa disposition (c'est un espace carré) et dans sa couleur (les murs sont gris) ; le problème qui est lié à cette liberté d'usage est qu'une véritable scénographie ne s'improvise pas et demande certaines connaissances et un savoir-faire.

A vrai dire, dès la programmation, dans la conception des espaces d'exposition, c'est plutôt la **vocation patrimoniale et de conservation** de la médiathèque qui est mise en avant, que sa mission de lecture publique et de

---

<sup>4</sup> CAFE Programmation. *Programmation de la Médiathèque de l'agglomération troyenne*, 13.03.97, p. 44-45.

diffusion de la culture contemporaine. Ainsi, l'espace d'exposition permanente des fonds patrimoniaux « doit faire renaître, au moins, l'émotion qui se dégage de l'actuelle "Grande Salle", qui appartient à la culture collective troyenne » : les fonds de la bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux, qui occupaient les rayonnages de la Grande Salle de la bibliothèque lorsqu'elle était encore installée dans l'ancienne abbaye Saint-Loup, à Troyes, ont donc été replacés presque à l'identique dans une vaste salle au cœur du nouveau bâtiment. Cette salle, qui abrite des imprimés datant des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle surtout, est en réalité un magasin, dont l'une des parois est vitrée. « L'émotion » que doit recréer cet espace sera liée, selon les termes de la programmation, « d'une part à l'ancienneté des documents présentés mais surtout au nombre important d'ouvrages qui seront exposés et qui constituent le fonds patrimonial de la Médiathèque ». Comme prévu par la programmation, le public peut observer ces documents par la paroi transparente de la salle ; l'intérieur de la Grande Salle est également visible par des fenêtres, depuis le parcours scénographié, qui en fait le tour. Ce parcours constitue un élément de l'exposition permanente des fonds patrimoniaux. Il présente, sous forme de panneaux et de vitrines où sont exposés quelques manuscrits et incunables, l'histoire de la bibliothèque de Troyes, *Mille ans de livres à Troyes*. Des bornes multimédia permettent « la consultation virtuelle » (en images numérisées) des ouvrages anciens présentés, ainsi que des livrets et des bois gravés de la Bibliothèque bleue de Troyes<sup>5</sup>. Dans la perspective de cette « vocation muséale » (selon les termes de la programmation), enfin, l'action culturelle est associée pour une part à la politique de **communication** de l'établissement, et à son **rayonnement touristique**.

---

<sup>5</sup> La Médiathèque de l'agglomération troyenne est pôle associé de la BnF pour la littérature de colportage ; elle possède un fonds de livrets de la Bibliothèque bleue de Troyes, textes édités à Troyes aux XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi que de bois gravés (destinés à l'impression d'illustrations de ces livrets de colportage).

## **Politiques publiques : le Contrat ville-lecture 2004 de l'agglomération troyenne**

En septembre 2000, la Ville de Troyes s'engageait pour une durée contractuelle de trois ans dans le dispositif « Contrat ville-lecture » (CVL) initié par le Ministère de la culture, souhaitant pérenniser une politique volontariste de développement de la lecture.

Le CVL s'appuyait sur **l'analyse de la réalité du territoire**, dont on citera pour mémoire :

### **.Un état des lieux social :**

- Une population urbaine fragilisée par la fermeture d'usines sur l'agglomération (taux de chômage important)
- La signature d'un Contrat de ville avec l'Etat visant à enrayer les processus d'exclusion et à engager la réinsertion urbaine des quartiers les plus marginalisés. (Chartreux, Jules Guesde (Vouldy, Trévois, Sénardes), Point du jour, Le Beau Tocquat et Montvilliers).

### **.Un état des lieux de l'offre culturelle :**

- Un ensemble de lieux culturels majoritairement centralisé (le site Argence, le centre culturel « Maison du boulanger », les musées, théâtres et librairies et cinémas
- De grands évènements culturels : Salon du livre de jeunesse en Octobre, Nuits de Champagne début novembre
- Une offre culturelle propre aux villes de l'agglomération troyenne : Maison du livre et de la culture et Théâtre Gérard Philippe à Saint-André-les-Vergers, un festival médiéval à Saint-Julien-Les-Villas, aujourd'hui intégré à la programmation de la CAT, une Maison pour tous à Sainte-Savine, un centre culturel à la Chapelle-Saint-Luc.
- Peu d'actions menées dans les quartiers

### **.Un état des lieux du réseau de lecture publique :**

- Un réseau d'équipements en pleine mutation (création de la BMVR en 2002, de la médiathèque des Chartreux et de la BM de Pont-Sainte-Marie en 2001)

- Un réseau partenarial en développement sur l'agglomération

**.Un état des lieux des actions de la bibliothèque :**

- Des actions diversifiées « hors les murs » de la bibliothèque (résidences de personnes âgées, hôpital, centre de détention, PMI, centres de loisirs, centres d'aide par le travail,) appuyées par le recrutement de deux médiateurs du livre.
- Le développement d'ateliers (écriture, conte) encadrés par des artistes.
- Un partenariat avec les établissements scolaires conjuguant accueil des classes pendant le temps scolaire, action pédagogique accompagnée par un enseignant détaché à la bibliothèque et proposition d'ateliers hors temps scolaire (conte, lecture, enluminure) dans le cadre du Contrat Educatif Local.
- L'accueil de publics en difficulté d'insertion rassemblés dans des organismes de formation, et la participation au « Festival de l'écrit » visant à fédérer le travail autour de l'écrit réalisé dans les ateliers d'écriture conduits par les organismes de formation de Champagne-Ardenne.

*Cet état des lieux conduisait à définir les trois axes du CVL signé en septembre 2000*

- *travail autour de la lecture à haute voix et du conte*
- *l'appropriation de la diversité des ressources de la bibliothèque à travers des démarches de création*
- *la présence régulière de la bibliothèque dans les lieux de vie*

**Eléments d'évaluation des actions du CVL 2000 – 2003**

Les actions « Hors les murs » sont installées et ont permis de nouer des relations partenariales régulières avec des structures de tous types, réunissant des publics peu familiers de la lecture, qu'il est difficile de mobiliser sans l'intermédiaire de ces structures.

Ces actions ont permis d'instaurer en méthode de travail le montage de projets avec des partenaires extérieurs : Revivre, APRS, PMI, crèches, maisons de retraite, centres d'aide par le travail... Un réel maillage avec le tissu associatif est amorcé.

L'appui de l'action culturelle sur les supports patrimoniaux, leur mise en résonance avec les pratiques culturelles et artistiques contemporaines, telle la proposition d'ateliers de pratiques artistiques, semble un dispositif à développer. En témoigne le succès rencontré par les ateliers d'enluminure proposés au départ à la MAT et sollicités maintenant par les bibliothèques du réseau, ou les ateliers de création multimédia.

L'intervention d'artistes est un acquis qui permet de conjuguer exigence culturelle du projet, valorisation des publics et qualité des supports de restitution.

*Ces remarques serviront d'appui méthodologique au dispositif CVL 2004.*

### **Le contrat ville-lecture 2004<sup>6</sup>**

L'ouverture de la médiathèque des Chartreux (800 m<sup>2</sup>) en 2001, celle de la BM de Pont-sainte-Marie et celle de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (10 000 m<sup>2</sup>) en juin 2002, la modernisation de la BM de Sainte-Savine, la mise en réseau informatique des BM de l'agglomération constituent des **modifications essentielles de l'état des lieux du réseau de lecture publique** réalisées en 2000. Le passage de la tutelle des bibliothèques de la Ville de Troyes à la Communauté de l'Agglomération troyenne signe également la dimension nouvelle du champ d'intervention du CVL étendu à l'agglomération.

**Par ailleurs, les orientations prioritaires de l'appel à projets 2004 du Contrat de ville de l'agglomération troyenne incitent à proposer l'inscription du CVL de l'agglomération troyenne dans le dispositif « Contrat de ville ». On citera pour mémoire :**

- permettre à chacun de bénéficier d'une offre culturelle de qualité
- valoriser le patrimoine écrit, à destination de tous les publics.
- encourager les actions de proximité et le développement des pratiques culturelles des populations en difficulté dans une perspective d'intégration et d'ouverture des équipements de l'agglomération
- développer les actions liées à la parentalité
- favoriser les actions de lutte contre l'illettrisme et d'alphabétisation

---

<sup>6</sup> Le CVL 2004 est porté par la communauté d'agglomération, de qui dépend depuis 2002 la médiathèque.

*Le bilan du CVL 2000-2003 et les modifications structurelles évoquées ci – dessus conduisent à proposer les axes suivants :*

- extension du champ d'intervention du CVL à l'agglomération : impulser des pratiques de réseau entre les établissements culturels de l'agglomération, faciliter la circulation des usagers dans les établissements culturels,*
- développement des actions en direction de l'enfance, accompagnées d'une attention particulière au soutien du lien de parentalité*
- encourager l'appropriation des fonds en favorisant les démarches de création, encourager l'intervention des compétences de l'usager dans le cadre du projet d'action culturelle.*

### **AXE I-Extension du champ du CVL à l'agglomération troyenne**

Les actions « Hors les murs » développées au cours du premier CVL (actions dans les foyers de personnes âgées, avec les centres de loisirs, en milieu carcéral ou hospitalier, avec les Centres d'Aide par le Travail...) préfiguraient l'extension des actions du CVL à toute l'agglomération troyenne, laquelle se trouve à présent validée par le passage de la tutelle de la BMVR et de ses annexes des Marots et des Chartreux à la CAT.

Les bibliothèques municipales des communes de l'agglomération remplissent des missions de proximité, tout en participant de façon ponctuelle à d'autres projets territoriaux (Salon du livre de jeunesse, festival « Les mots en l'air »...). Il semble nécessaire d'encourager cette dynamique de construction d'un projet collectif d'action culturelle dans le respect de la singularité et des missions propres à chaque établissement, dans la mesure où les communes de l'agglomération sont rassemblées dans un projet de développement collectif (CAT, Contrat de ville). La construction progressive d'un projet concerté d'action culturelle passe par l'impulsion de nouvelles pratiques de réseau entre les établissements culturels de l'agglomération

**.La construction commune de projets sera renforcée :**

- l'axe « enfance et parentalité » est entièrement construit avec les bibliothécaires de l'agglomération

- les besoins en formation des acteurs locaux sont définis collectivement, lors de rencontres régulières de travail avec les bibliothécaires.

- Dans le cadre du travail avec les établissements scolaires, les bibliothécaires de l'agglomération vont développer leur réflexion sur les partenariats à approfondir ou organiser pendant le temps scolaire, notamment autour des BCD, et hors temps scolaire, dans le cadre du dispositif Contrat Educatif Local.

**.La formation des acteurs locaux** de l'agglomération autour de problématiques communes prend la forme de demi-journées de rencontres trimestrielles, mais aussi de formations plus soutenues autour de projets fédérateurs et déjà affirmés notamment autour de l'axe « enfance et parentalité » de ce CVL : des formations de soutien de projet avec les associations ACCES et « Enfance et musique » sont envisagées, un lien particulier sera établi avec la BDP en matière de formation.

## **AXE II-Actions en direction de l'enfance et soutien du lien de parentalité**

Les bibliothèques de l'agglomération troyenne développent progressivement une action soutenue en direction de la petite enfance, notamment au moment du Salon régional du livre pour la jeunesse où elles préparent et animent collectivement un espace « bébé-lecteur ». Cette action trouve un sens accru par la proposition tout au long de l'année dans les médiathèques de l'atelier «Tartines et comptines» où parents et enfants sont invités à partager comptines et goûters. On encouragera la participation des parents : comptines à proposer et (ou) gâteaux à partager.

**.Lecture à la crèche** : partenariat à développer avec les lieux d'accueil de la petite enfance sur l'agglomération autour du projet suivant : dépôt de livres ; aide à l'aménagement d'un coin lecture ; accueil des éducatrices et des parents (mercredi matin ou samedi matin) ; alternance d'animations lectures dans les crèches et dans les bibliothèques de l'agglomération ; renvoi proposé vers les ateliers «Tartines et comptines ».

Partenariat : CAT, Conseil général, CAF

**.Ecouter des histoires** : une programmation annuelle de conteurs s'installe dans les bibliothèques de l'agglomération troyenne, dans l'objectif de rassembler un

auditoire familial autour du patrimoine oral. La programmation prévoit des séances « famille » et des séances « petite enfance » Elle vise à relayer le travail de maillage autour de la petite enfance, et doit favoriser l'appropriation de l'offre des lieux culturels de l'agglomération troyenne. Cette programmation fait écho au travail autour du conte réalisé au cours du premier CVL (résidence d'Agnès Chavanon et production du CD-Rom « Louis-François, colporteur d'histoires »).

**.Découverte d'images et rencontres d'auteurs :** La découverte du livre étant un vecteur privilégié du lien parent-enfant, la Médiathèque propose un parcours annuel de découverte de l'illustration jeunesse contemporaine et des rencontres autour des auteurs et illustrateurs invités. Ce parcours annuel s'appuie sur la résidence d'auteur-illustrateur initiée par le Centre Régional du Livre et la Maison du Boulanger. Il s'agit de favoriser la rencontre des œuvres, des auteurs et des lecteurs, de contribuer à la formation des parents, de favoriser le lien parental autour de la découverte partagée. L'auteur en résidence parraine cette action construite en partenariat avec les bibliothécaires de l'agglomération troyenne et le Centre Régional du Livre. Les bibliothèques accueillent expositions d'images originales et rencontres d'auteurs.

### **AXE III-Actions visant à l'appropriation des lieux culturels de l'agglomération**

Initiée dès le premier contrat ville-lecture, cette démarche s'inscrit dans une logique de développement des publics et dans le souhait de faciliter l'appropriation des ressources offertes par les établissements culturels en s'appuyant sur des pratiques culturelles, sur des compétences d'usagers. Ces actions reposent sur un dispositif d'ateliers en lien avec la programmation, et sur les ressources et les missions des établissements.

#### **.Pour les adultes :**

- Les médiathèques de l'agglomération troyenne mettent en place un réseau de « clubs de lecteurs ». Ces clubs ont pour vocation de favoriser la mixité sociale, mais aussi de rendre les usagers parties prenantes de la programmation des

bibliothèques. En effet, ces clubs décideront trimestriellement des auteurs invités en leur nom par les bibliothèques (programmation des rencontres d'auteurs).

- Des ateliers d'écriture associés à des ateliers d'expression théâtrale sont proposés à des publics inscrits dans des dispositifs de réinsertion sociale dispersés dans l'agglomération.

- Une programmation de lectures offre la possibilité de découvrir des textes dans un contexte de rencontres.

**.Pour les parents et leurs enfants :** La programmation de rencontres d'auteurs s'accompagne d'une programmation de conteurs professionnels dans les bibliothèques de l'agglomération. Le maillage réalisé autour des bébés-lecteurs, des expositions et des rencontres d'illustrateurs jeunesse, favorisera l'appropriation des lieux culturels de l'agglomération troyenne.

**.Pour les enfants et les adolescents**

- Des ateliers de création multimédia sont proposés dans le réseau des bibliothèques, avec les centres de loisirs, les centres d'aide par le travail.

- Les adolescents des quartiers sont mobilisés autour de la rédaction de leur journal *Sous la vague*, mis en ligne sur le site de la Médiathèque.

Les ateliers se déroulent tout au long de l'année, ou durant les vacances scolaires dans le cadre de l'opération « passeport loisirs jeunes » de l'office municipal des sports.

**.Pour tous :** Des ateliers permanents d'enluminure, de calligraphie, prochainement de broderie et autour du papier sont ouverts à tous ceux qui souhaitent découvrir de façon active et conviviale le patrimoine historique de la Médiathèque à travers la mise en valeur de leurs compétences. Un atelier « regards sur la ville » associant écriture, photographie et multimédia s'adresse à un public intergénérationnel.

**Seront progressivement développées**

- les programmations musicales et de films.

- les lectures en continu, offertes à de petits groupes, sur une journée, dans les établissements (cabinets de lecture)

**Annexe 2. Une exposition  
d'envergure et la  
déclinaison de sa  
thématique : l'exposition  
« Bestiaire du Moyen Age »**

## L'exposition

L'exposition « Bestiaire du Moyen Age » s'est tenue du 19 juin au 19 septembre 2004, dans la Grande Salle. Elle s'est achevée avec les Journées du Patrimoine des 18 et 19 septembre 2004.

Elle proposait de découvrir la place du monde animal dans la vie quotidienne et dans l'imaginaire des hommes du Moyen Age. Plus de quarante manuscrits enluminés illustrent ainsi l'omniprésence des animaux selon plusieurs thèmes : les animaux dans la Bible, le symbolisme animal, la bestiaire exotique et fantastique, l'animal et la science, les animaux dans la littérature, les livres de chasse, et les animaux et la vie quotidienne. Les manuscrits exposés provenaient pour leur majeure partie des fonds de la Médiathèque de l'agglomération troyenne et de la Bibliothèque nationale de France, mais douze grandes bibliothèques avaient également prêté des ouvrages de leurs collections précieuses. Etaient en outre exposés des objets provenant du Musée des Beaux-Arts de Troyes, des éléments de chapiteaux et de bas-reliefs notamment. Des panneaux explicatifs accompagnaient les vitrines. L'ensemble était complété par des éléments multimédia : quatre lecteurs DVD, associés à quatre écrans plasma, permettaient de voir, en continu, d'autres images que celles des ouvrages exposés ou des panneaux. L'un de ces écran était placé hors de la salle, près de l'entrée. Enfin, ce dispositif était accompagné de son pendant « en ligne » : un lien sur le site Web de la MAT renvoyait vers la version virtuelle de l'exposition que proposait la BnF sur son propre site.

Des visites guidées étaient organisées chaque jour, à 16 heures.

C'est en coproduction avec la Bibliothèque nationale de France que ce projet a été réalisé, sa conception étant confiée à Thierry Delcourt, directeur de la MAT, et Marie-Hélène Tesnière, conservateur en chef au Département des manuscrits de la BnF. Le budget de cette production s'est élevé à 152 480€<sup>7</sup> (la part de la MAT ayant été inscrite au budget d'investissement, en raison du caractère exceptionnel de cette manifestation).

---

<sup>7</sup> Le détail du budget de cette exposition est donné dans l'annexe 1, p III.

L'exposition, destinée à être itinérante, circulera pendant trois ans. Pour l'accompagner, un catalogue, publié chez les éditions de livres d'art Somogy, a été mis en vente, de même que des cartes postales et des affiches. En tout, 5 000 catalogues ont été édités, dont 2 000 destinés à la vente sur l'agglomération troyenne et 3 000 pour les bibliothèques recevant ensuite l'exposition. 300 cartes postales de 8 modèles différents et 700 affiches ont en outre été imprimées.

Cette exposition a constitué un axe fort de la programmation de la bibliothèque pour l'été 2004. Elle a bénéficié d'une promotion importante, et a été présentée dans l'Agenda, le livret trimestriel récapitulant les animations des bibliothèques de l'agglomération, comme l'événement de l'été. Elle a tenu lieu, pour les Journées du patrimoine, de manifestation, et rien n'a été organisé en plus à cette occasion ; simplement, l'entrée et la visite guidée en étaient gratuite durant ces deux journées. Au total, sur trois mois, 4616 personnes ont visité l'exposition, ouverte tous les jours (même le dimanche) – soit environ 25 personnes par jour en moyenne

Cette manifestation d'envergure a donc servi de cadre et de support à la mise en place de diverses animations dans les bibliothèques de l'agglomération.

## **Les animations autour de l'exposition**

Autour du thème du bestiaire et des animaux, réels, fantasmés ou imaginaires, des ateliers et des animations divers se sont mis en place dans les bibliothèques de l'agglomération, tout le long des trois mois qu'a duré l'exposition.

Se sont ajoutés, sur le site web de la médiathèque, des jeux interactifs et la présentation d'images numérisées de deux manuscrits.

### Les conférences

Les conférences ont été organisées en partenariat avec l'association des Amis de la Médiathèque. Elles se sont tenues durant la seconde moitié du mois de juin 2004, dans l'Espace Argence, centre d'exposition et de conférences à côté de la médiathèque, ou à la Maison du Patrimoine de Saint-Julien-les-Villas.

- « La dame, la licorne et le rhinocéros », par Thierry Delcourt, directeur de la Médiathèque de l'agglomération troyenne
- « Les oiseaux au Moyen Age », par Marie-Dominique Leclerc, maître de conférence à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- « Le lion et la panthère », par Marie-Hélène Tesnière, conservatrice en chef au Département des manuscrits de la BnF
- « Les animaux dans le *Livre des Merveilles* de Marco Polo », par Philippe Ménard, professeur émérite à l'Université Paris IV-Sorbonne
- « Vie conjugale, adultère et justice féodale dans le *Roman de Renart* », par Jean Subrenat, professeur émérite à l'Université de Provence
- « L'ours au Moyen Age : histoire d'un roi déchu », par Michel Pastoureau, Ecole pratique des Hautes Etudes
- « Le *Traité des oiseaux* d'Hugues de Fouilloy », par Rémy Cordonnier, doctorant.

### Les ateliers de création

- Pour les enfants :
  - Atelier d'enluminure médiévale : « La parade des animaux fantastiques », création, à la manière de certains enlumineurs, d'animaux imaginaires à partir des images des manuscrits (annexe des Marots)
  - « Bestiaire fantastique » : réalisation d'un imagier à partir de modelages d'animaux fantastiques et imaginaires en argile (annexe des Marots).
  - « Cybergoupil » : trois ateliers multimédia s'appuyant sur des illustrations numérisées provenant des manuscrits médiévaux de la médiathèque : « Abécédaire du Cybergoupil » (annexe des Marots), atelier de création de lettrines assistée par ordinateur, réalisée à partir d'animaux réels ou

- fantastiques provenant des manuscrits médiévaux ; « Le roman du Cybergoupil », atelier d'écriture encadré par un écrivain, associant des animations multimédia (MAT) ; atelier de création de puzzles virtuels du *Roman de Renart* (annexe des Chartreux).
- « Histoires drôles » : animaux à la manière de Jules Renard : réalisation d'un imagier à partir de photos d'animaux retouchées, accompagnées d'une phrase de légende (annexe des Chartreux et classe de primaire de l'Ecole de la Visitation).
  - Pour les adolescents et les adultes (MAT) :
    - Ateliers d'enluminure médiévale : « Drôles d'oiseaux ! », création d'un bestiaire enluminé et animé à partir du manuscrit *De Avibus* et des techniques multimédia ; « Autour du bestiaire », création de lettrines.
    - « Broder autour du Bestiaire » : création de broderies (de 15 x 15 cm) revisitant librement les représentations d'animaux des manuscrits exposés ; atelier encadré par un concepteur de modèles de broderie.
  - Pour tous :
    - Atelier BD encadré par un dessinateur : réalisation d'une planche sur le thème du bestiaire, avec plume, encre de Chine, crayons de couleur (BM de La Chapelle-Saint-Luc).
    - « Le bestiaire en fresque » : création d'une fresque encadrée par l'association Les Passeurs de fresques (BM de Pont-Sainte-Marie).

Les ateliers ont été largement remplis. Ils ont réuni en moyenne une douzaine de participants (hormis lorsqu'il s'agissait de classes), sur quatre à cinq jours. Ils ont été précédés d'au moins une visite de l'exposition « Bestiaire du Moyen Age ».

Les réalisations de ces ateliers ont été exposées dans les bibliothèques où ils ont pris place, et des photographies ont été mises en ligne sur le site web de la médiathèque.

### Les lectures

- « Renardises » : lectures du *Roman de Renart* (MAT et annexe des Chartreux).
- « Lecture autour du Bestiaire » par la Compagnie Thearto du Théâtre de la Madeleine, scène conventionnée de Troyes (BM de La Chapelle-Saint-Luc).

### En ligne sur le site de la médiathèque

- Les jeux
  - « Donnez-vous votre langue au chat ? » : questionnaire sur les proverbes liés aux animaux.
  - « Des animaux et des hommes » : questionnaire portant sur les diverses symboliques des animaux, explicitées par l'exposition
- Les images numérisées de manuscrits
  - images du *De Avibus*<sup>8</sup> d'Hugues de Fouilloy, Médiathèque de l'Agglomération troyenne, ms 177, dernier quart du XIIe siècle
  - images du *Livre des propriétés des choses* de Barthélémy l'Anglais, Bibliothèque d'Amiens Métropole, ms 399, copié et enluminé à Paris en 1447.

---

<sup>8</sup> *Traité des oiseaux.*

## **Annexe 3. Un exemple d'action culturelle en réseau : l'exposition des œuvres de Paul Cox**

## L'organisation de l'exposition

L'exposition des œuvres de Paul Cox s'inscrit dans l'un des axes qui s'affirment peu à peu comme structurants pour la programmation de l'action culturelle de la médiathèque : le travail des illustrateurs de littérature jeunesse. Cette exposition est l'une de celle qui a été organisée par la jeune illustratrice Géraldine Alibeu, lauréate en 2003 de la résidence d'auteur-illustrateur proposée par l'Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne (Centre Régional du Livre). Elle est venue clore une année de collaboration entre la Médiathèque de l'agglomération troyenne et Géraldine Alibeu, durant laquelle divers ateliers et expositions ont permis de faire découvrir l'image contemporaine, en particulier à travers l'album illustré.

C'est la deuxième année que la MAT s'appuie sur ce dispositif mis en place par le Centre Régional du Livre, et invite le lauréat de la résidence à travailler avec elle pendant un an. Il s'agit d'abord de donner audience à de jeunes talents de la région. Mais l'idée est aussi de profiter d'un regard d'artiste sur d'autres illustrateurs ou plasticiens, dans le montage d'expositions dont l'illustrateur se fait le commissaire. Deux expositions conçues par Géraldine Alibeu se sont déroulées simultanément à l'automne 2004 : celle des œuvres de Paul Cox, peintre, sculpteur, illustrateur, qui se tenait dans trois bibliothèques de l'agglomération du 12 octobre au 20 novembre 2004, avant d'être installée à la MAT du 27 novembre 2004 au 10 janvier 2005 ; et une exposition rassemblant des œuvres graphiques de divers artistes (dont Paul Cox), avec pour lien l'humour, l'absurde, la dérision, « En dépit du non-sens », à la MAT du 12 octobre au 20 novembre 2004.

La préparation de l'exposition Paul Cox a commencé au mois de janvier 2004. Les installations de l'artiste devaient être réparties sur le réseau, plusieurs bibliothèques de l'agglomération exposant chacune une œuvre. Cette répartition s'est faite sur le principe du volontariat : Patricia Rémy a proposé à l'ensemble des bibliothèques d'accueillir un élément de l'exposition ; libre à chacune, ensuite, d'accepter ou non, selon qu'elle pouvait ou non intégrer l'exposition dans ses espaces et dans son calendrier. Se sont donc proposées les bibliothèques municipales de La Chapelle-Saint-Luc et de Saint-André-les-Vergers, ainsi que

l'annexe des Chartreux. Le choix des œuvres et de leur emplacement définitif a été fait par Géraldine Alibeu et Paul Cox, au vu des espaces disponibles dans chacune de ces bibliothèques.

## **L'exposition**

Paul Cox est un artiste aux multiples facettes : peintre, sculpteur, créateur, illustrateur pour la jeunesse mais aussi pour les adultes. Son travail se décline autour d'une constante : l'expérimentation et l'emploi de l'aléatoire dans ses compositions, qui obligent à remettre en question notre façon de voir et de construire le monde. Trois de ses constructions étaient donc visibles dans trois des bibliothèques de l'agglomération, chacune explorant de manière humoristique les rapports qui se nouent entre les formes et les mots, entre les mots eux-mêmes, entre les mots et nos représentations. Mêlant ainsi illustrations, sculptures, constructions et inscriptions, ces trois œuvres faisaient la part belle au hasard et à la liberté des spectateurs : en suivant les lignes des constructions, par exemple, les mots portés sur les inscriptions s'associaient pour former des phrases absurdes, ou poétiques.

L'exposition voulait toucher à la fois les enfants, sensibles à la part ludique de ces œuvres – que l'on peut explorer, dans lesquelles on peut s'installer, ou dessiner – et les adultes, qui perçoivent l'humour et la réflexion qui les accompagne.

Cette exposition des œuvres de Paul Cox était conçue en relation avec la seconde exposition qui se tenait à la Médiathèque de l'agglomération troyenne au même moment. Cette exposition était une manifestation collective réunissant, en plus d'œuvres de Paul Cox, celles de jeunes illustrateurs (José Parrondo, Sophie Dutertre, Jochen Gerner, et Pierre-Olivier Leclerc) et d'artistes à la renommée internationale (Glen Baxter, maître de l'humour anglais, et Wolf Erlbruch, l'un des plus importants illustrateurs actuels). Il s'agissait de montrer, à travers des univers graphiques très divers, ce même jeu entre mots et images, de porter ce même regard amusé sur le monde – le recours à l'absurde et à sa drôlerie suggérant tantôt

la naïveté et les interrogations de l'enfance face à la complexité du monde des adultes, tantôt la rigidité des stéréotypes et des conventions.

**Les installations de Paul Cox :**

**à la BM de La Chapelle-Saint-Luc : « L'arbre de la connaissance »**

L'œuvre a été installée au beau milieu de la section jeunesse, qui occupe tout le premier étage, juste devant les yeux, en entrant. Elle est constituée d'un squelette d'arbre fait de tasseaux de bois peints en rouge, auxquels sont suspendus, avec des fils transparents, des étiquettes de papier portant des mots imprimés. En suivant les branches de l'arbre, on compose des phrases aléatoirement. Au pied de l'arbre, des livres de Paul Cox sont posés debout. Tout autour, en demi-cercle, sont disposés sept panneaux d'environ 1,50 m de hauteur, portant des toiles avec un animal peint (un sanglier, une grenouille, une oie, une vache, un éléphant, un chien, un oiseau). On peut entrer à l'intérieur, et s'installer au pied de l'arbre pour feuilleter les albums.

**à la BM de Saint-André-les-Vergers : « Idéal Palace »**

Ce « palace » est une maison faite de carton cubiques, de même dimension, peints de toutes les couleurs, portant sur chaque face des étiquettes où sont inscrits des

mots. Sur le même principe que l'arbre de la connaissance, l'agencement des cartons donne naissance à des associations aléatoires de mots. L'œuvre a été installée dans la salle bébés-lecteurs, où malheureusement elle ne bénéficie pas d'une très grande visibilité : la salle est séparée des autres espaces, et sa dimension, relativement petite, ne permet pas d'avoir beaucoup de recul ou de faire facilement le tour de l'installation.

### **à l'annexe des Chartreux : « Cabinet de lecture idéal »**

Dans la section jeunesse, à proximité de l'entrée et de la banque de prêt, est installé le cabinet de lecture, une maison faite d'une ossature de bois, à laquelle sont accrochés des objets, des livres, des photographies, des dessins ; à l'intérieur, une chaise et une table invitent à la lecture d'un cahier, posé sur la table, qui explique le « fonctionnement » de cette maison, la démarche de l'artiste. Le cabinet est comme une bibliothèque idéale : il rassemble les livres lus ou désirés, ou encore à découvrir. Il est « transparent », plein d'ouvertures, pour que puissent y entrer tous les livres, qu'il est impossible de faire tenir à l'intérieur – car une bibliothèque idéale contient tout. Afin d'évoquer tous les mots, tous les domaines du savoir, chaque lettre de l'alphabet est représentée par un ou plusieurs objet ou dessin, souvent en manière d'allusion ou de jeu de mot, accrochés aux murs. Ces objets ou dessins sont présentés dans l'ordre alphabétique, tout le tour de la

maison, car, écrit l'artiste, une bibliothèque « met en ordre ». Des cahiers aux pages vierges, dont celui qui est collé sur la table, permettaient aux visiteurs de laisser leur trace sur l'installation. Mais cette œuvre avait été conçue pour une exposition à la bibliothèque de Marne-la-Vallée, en région parisienne, en 1992. Du coup, les pages blanches des cahiers sont déjà griffonnées, et les enfants du quartier des Chartreux n'ont pas pu y mettre leur touche.

## **Un travail en réseau ?**

### **L'appropriation et l'exploitation des œuvres :**

L'exposition devait bien sûr s'accompagner de diverses animations et manifestations dans les bibliothèques de l'agglomération. Des rencontres avec l'artiste étaient organisées à la médiathèque centrale, qui devaient s'articuler avec des ateliers dans les bibliothèques exposant les œuvres. A charge des bibliothécaires responsables de les mettre en place pour tirer parti de l'exposition et pour lui donner une résonance sur tout le réseau.

En réalité, seule l'annexe des Chartreux a véritablement tiré parti de l'installation qu'elle présentait. A La Chapelle-Saint-Luc et à Saint-André-les-Vergers, les œuvres exposées ont été peu exploitées pour des animations, en partie en raison du manque de disponibilité des bibliothécaires : une partie du personnel

de la BM de Saint-André-les-Vergers était en formation, et les bibliothécaires de la BM de La Chapelle-Saint-Luc étaient déjà bien occupés par la réinformatisation en cours au même moment.

L'atelier qui s'est déroulé à l'annexe des Chartreux a rassemblé 16 enfants de 6 à 8 ans, autour du « Cabinet de lecture idéal ». Les enfants ont choisi un grand domaine du savoir, grossièrement selon la classification Dewey (animaux, sport, théâtre, cuisine...), pour l'illustrer sur une page de grand format, avec des techniques variées de peinture et de collage. Ces pages ont été réunies pour former un livre, dont les enfants ont réalisé la couverture avec Paul Cox ; la méthode employée pour la couverture, l'application au tampon (les tampons étant confectionnés par les enfants), transposait une technique souvent utilisée par l'artiste dans ses illustrations, celle du bois gravé appliqué sur le papier.

### **Ce que cela a permis en terme de coopération et de dialogue... ou pas :**

*Il faut avant tout rappeler que cette exposition « en réseau » était une première tentative, qui a évidemment souffert de défauts d'organisation. Le manque d'appropriation de la part de certains bibliothécaires, qui certes n'avaient peut-être pas perçu toute l'ampleur du rôle de diffusion qu'ils avaient à jouer, résulte cependant aussi en partie de la déception qu'ont pu causer les problèmes d'organisation.*

Concernant l'organisation générale de l'exposition, les problèmes sont d'abord liés à un manque d'information et de prévoyance : les bibliothécaires estiment qu'ils avaient peu d'éléments d'information sur la superficie de l'espace à dégager, et sur la configuration exacte des œuvres. Le problème a été bien plus conséquent à l'annexe des Chartreux : l'installation qu'elle devait accueillir avait été mal stockée, et son remplacement par une autre installation a été décidé très peu de temps avant le début de l'exposition. Du coup, les projets mis en place par la bibliothèque avec les classes des écoles et collèges du quartiers sont devenus caducs.

Cependant, le bilan comporte nombre d'éléments positifs. Ainsi, les bibliothèques de quartier et celles des plus petites communes de l'agglomération

s'accordent pour reconnaître l'intérêt qu'il y a à bénéficier des apports de la MAT. Cette exposition représente un investissement financier qu'elles ne pourraient pas faire ; la MAT, en outre, a les moyens de faire une communication importante autour de l'exposition (affiches réalisées par un studio graphique, invitations...), dont toutes les bibliothèques profitent. En outre, les trois bibliothèques concernées se montrent convaincues que l'organisation d'une manifestation coordonnée pour plusieurs bibliothèques donne de la cohérence au réseau et nourrit le travail en commun. Les bibliothèques reconnaissent bien volontiers à la MAT la responsabilité et la compétence pour la conception et pour la coordination d'une telle exposition, à condition d'être un peu mieux associées à sa mise en place. Les problèmes rencontrés sont donc plutôt vus comme une invitation à la réflexion et à la discussion, pour tirer les leçons de l'expérience, avant de monter à nouveau une manifestation de ce type.

Enfin, cette première expérience montre combien l'attitude des personnes (dont l'artiste...) qui prennent part à ce genre de travail, et leur bonne volonté, sont fondamentales pour le bon déroulement de l'ensemble et pour sa promotion auprès du public. C'est là un élément que l'on ne peut pas entièrement maîtriser.